L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1285 - VENDREDI 29 AOÛT 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

De nouveaux rythmes scolaires pour 2014-2015



Une réforme difficile à organiser pour les communes rurales

Photo: DR

Dans les tuyaux depuis deux ans, la réforme des rythmes scolaires sera généralisée à la rentrée 2014-2015 pour tous les écoliers de maternelle et de primaire. Même si l'objectif de réduire la longueur des journées des enfants faisait l'unanimité, sa mise en place complexe a créé de nombreuses difficultés dans les communes, notamment en milieu rural.

P. 16-17

Côte d'Or

› Fête du Charolais à Saulieu

La preuve par huit



Nièvre

› Journée «herbe» le 10 septembre

«De l'aliment en moins et des kilos en plus !»



Yonne

› Fête de l'agriculture 2014

Rendez-vous à Sainpuits ce week-end



CONDITIONS MORTE SAISON MAXI
sur toute la gamme fenaison



G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers
KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN
03 86 20 17 38

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
> professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
Réunion «Aléas climatiques» le 4 novembre à l'Hôtel Des Clairions à Auxerre
ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
AVIVA
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• PRI Infos
03 • La FNB en action: Leclerc accepte une rencontre avec les abatteurs

Côte d'Or
04 • Fête du Charolais: La preuve par huit
05 • Maraîchage: La Côte d'Or, terre de melons ?
06 • Cultures pérennes: Le vin pour oublier le cassis ?
07 • Récolte de pommes de terre: La frite, avec ou sans patates

Nièvre
08 • 37ème Foire Nationale aux Reproducteurs Ovins: Encore des ventes à Decize
09 • Journée «herbe: *«de l'aliment en moins et des kilos en plus !»*
10 • Festivités estivales: Saint-Pierre le Moutier: un comice détonnant !
11 • Syndicalisme: La rentrée s'annonce agitée

Yonne
12 • Fête de l'agriculture 2014: Rendez-vous à Sainpuits ce week-end !
13 • Jeunes Agriculteurs de l'Yonne : Attention aux risques électriques !
14 • Colza: "Six" innovantes modalité d'implantation
15 • Visite d'une ferme laitière: Chasse au trésor ludique dans une ferme…

Bourgogne
16 COMPRENDRE *Nouveaux rythmes scolaires*
• Une réforme difficile à organiser pour les communes rurales
• Une plus-value éducative
• Une claque budgétaire pour les communes

Services
18-19 • Marchés
20-22 • Petites Annonces
23-26 • Annonces Légales
27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

La préfecture de Bourgogne communique

Normes concernant la gestion des effluents d'élevage en zone vulnérable

Déclaration d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage d'effluents à faire avant le 1er novembre 2014

Délai de mise aux normes

Le 5ème programme d'actions «Nitrates» est entré en vigueur le 1er novembre 2013 pour son volet national (PAN). Il est applicable sur l'ensemble des communes actuellement classées en zone vulnérable dont la liste, pour la Bourgogne, est disponible à l'adresse internet :

http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Gestion-des-effluents-d-elevage-en

Les prescriptions du PAN relatives aux ouvrages de stockage des effluents d'élevage modifient les capacités de stockage exigibles. Elles s'appliquent, depuis le 1er novembre 2013, à toute exploitation d'élevage ayant au moins un bâtiment d'élevage situé en zone vulnérable. Tous les animaux et toutes les terres de l'exploitation, qu'ils soient situés ou non en zone vulnérable, sont pris en compte.
Toutefois, les élevages engagés dans un projet d'accroissement de leurs capacités de stockage visant à acquérir les capacités requises bénéficient d'un délai de mise en œuvre de ces dispositions qui ne peut excéder le 1er octobre 2016.
Pendant la durée des travaux d'accroissement des capacités de stockage, ces élevages peuvent, à titre dérogatoire et transitoire, épandre leurs fertilisants azotés de type II (lisiers) sur les cultures implantées à l'automne entre le 1er octobre et le 1er novembre et épandre leurs fertilisants azotés de type I (fumiers) sur les îlots culturaux destinés aux cultures implantées au printemps entre le 1er septembre et le 15 janvier.

Déclaration d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage

Pour bénéficier du délai de mise en œuvre jusqu'au 1er octobre 2016 et être éligible aux aides à l'investissement, les élevages concernés doivent se signaler à l'administration avant le 1er novembre 2014 au moyen de la déclaration d'engagement disponible auprès de la direction départementale des territoires (DDT) ou à l'adresse :

http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Gestion-des-effluents-d-elevage-en

Le document dûment complété est à retourner à la DDT du département dans lequel se situe l'îlot cultural recevant l'épandage (lettre recommandée avec accusé de réception conseillée) :
• DDT Côte d'Or - Service de l'économie agricole et environnement des exploitations. 57 rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon cedex
Contact : Samuel Michaut (tel : 03 80 29 42 09 - mel : samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr)
• DDT Nièvre - Service économie agricole. 2 rue des pâtis - BP 30069 - 58020 Nevers cedex.
Contact : Vincent Rocca (tel : 03 86 71 52 98 - mel : vincent.rocca@nievre.gouv.fr
• DDT Yonne - Service économie agricole. 3 rue Monge - 89000 Auxerre.
Contacts : Christophe Zunino (tel : 03 86 48 41 21) - mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr)

Financement des investissements de mise aux normes

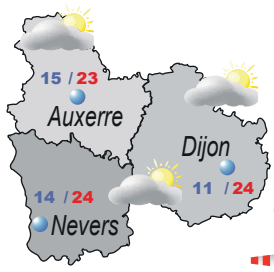
Le 23 juillet dernier, le Gouvernement a annoncé que, dans la perspective des mises aux normes, les éleveurs bénéficieront des aides maximales possibles, au regard des règles communautaires.
Sous réserve que votre exploitation était aux normes applicables avant l'entrée en vigueur du PAN, vous pouvez bénéficier de subventions pour le financement de vos travaux de mise aux normes, selon les conditions suivantes :
• demande déposée et retenue lors de l'appel à candidatures PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage) du 12 septembre 2014 :
- JA, aides possibles pour des investissements achevés dans les 3 ans suivant leur installation,
- non JA et si déclaration d'engagement, aides possibles exclusivement dans les communes nouvellement classées en zone vulnérable en décembre 2012 (NZV), pour des investissements achevés avant le 01/10/2016.
• demande retenue ultérieurement, dans le cadre des appels à candidatures PMBE post 2014 :
- JA, aides possibles pour des investissements achevés dans les 2 ans suivant l'installation,
- non JA et si déclaration d'engagement, aides pour des investissements achevés avant le 01/10/2016, possibles en NZV et possibles en zone classée antérieurement sous réserve de l'accord de l'UE et si l'écart entre nouvelle norme et ancienne norme est quantifiable.
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la DDT

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 29 août au 7 septembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 29 Août

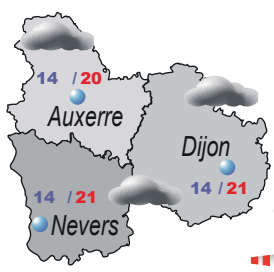


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Sabine
Soleil : 07:01 - 20:34
Lune : 10:53 - 22:04

Samedi 30 Août

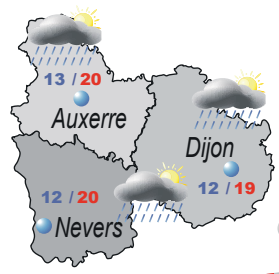


Couvert
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant. Les vents resteront faibles.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Fiacre
Soleil : 07:03 - 20:32
Lune : 11:56 - 22:34

Dimanche 31 Août



Averses
Le ciel restera couvert et des averses sont attendues sur l'ensemble de la région. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Aristide
Soleil : 07:04 - 20:30
Lune : 12:59 - 23:08

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Septembre :
De belles éclaircies sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Septembre :
Le ciel sera clair et le soleil bien présent au cours de cette période.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

clin d'œil



La FNB en action

Leclerc accepte une rencontre avec les abatteurs

La Fédération nationale bovine (FNB) a obtenu du groupe Leclerc qu'il participe à une réunion interprofessionnelle. Les éleveurs ont manifesté, le 26 août en Île de France, dans l'un des magasins de l'enseigne, «*symbole de la guerre des prix*» selon eux, puis devant le siège social de l'entreprise situé à Ivry-sur-Seine près de Paris.

«*Le groupe Leclerc a accepté de participer à une réunion dans 10-15 jours entre les abatteurs, la FCD (fédération des entreprises du commerce et de la distribution) et les distributeurs indépendants*», a annoncé Jean-Pierre Fleury, président de la FNB (Fédération nationale bovine) à la sortie d'une réunion entre éleveurs et membres du groupe de distribution, le 26 août. Durant cette réunion demandée par la FNB, le syndicat espère pouvoir traiter «*les sujets de fonds de la filière viande bovine*», à savoir l'application du label Viande de France, les négociations commerciales, la segmentation des viandes et le manque de professionnalisme en magasin.

Une centaine d'éleveurs de la FNB ont manifesté à Ivry-sur-Seine devant le siège social du distributeur qu'ils considèrent comme le symbole de la «*guerre des prix*». «*Leclerc m'a tuer*», «*Voleur*» ont écrit les agriculteurs sur la chaussée avant qu'une délégation soit reçue par le secrétaire général de l'ACDLec (Association des centres distributeurs Leclerc), Stéphane de Prunelé. «*Nous sommes venus demander des explications*», a lancé Pierre Vaugarny, secrétaire général de la FNB devant les CRS qui gardaient l'entrée de l'établissement. «*Nos animaux ont perdu 300 euros depuis le début de l'année alors que les prix à la consommation continuent d'augmenter*». «*Nous sommes dans une période extrêmement dangereuse. Nous n'avons plus de trésorerie pour payer nos fournisseurs. Il y a un effondrement des investissements, la machine est en train de se gripper*», alerte Jean-Pierre Fleury qui insiste : «*Michel Édouard Leclerc ne fait pas la guerre des prix au profit des consommateurs mais des actionnaires qui font partie des plus grandes fortunes de France. C'est le champion de la déflation, de la destruction des PME. La face cachée de Michel-Edouard Leclerc, ce sont toutes ces petites entreprises qui passent chaque semaine à la trique. S'ils n'acceptent pas la baisse, c'est dehors ! La guerre des prix tue l'économie de ce pays*». Plus tôt dans la journée, les éleveurs, munis de casquettes «*Police des viandes*», avaient pénétré dans un magasin Leclerc, à Vitry-sur-Seine, où les attendait le responsable du magasin et un cordon de CRS qui bloquait l'entrée des salles frigorifiques. Ils ont trouvé des produits étiquetés «*Union européenne*», assure Jean-Pierre Fleury.



Terres de Jim

Une marque, un manifeste, un futur à construire...

Du 4 au 7 septembre la France accueille la Finale mondiale des labours à Saint-Jean d'Illac en Gironde. Les Jeunes agriculteurs lancent à cette occasion Les Terres de Jim, la nouvelle marque qui identifiera les finales nationales de labour. Cet événement sera la plus grande manifestation agricole de plein air en Europe.

Les traditionnelles finales nationales de labour fêtent la terre et les hommes qui la cultivent.

Cet événement fédère l'ensemble du monde agricole et c'est à cette occasion que les JA lanceront Les Terres de Jim, un événement qui devrait s'affirmer comme la plus grande manifestation agricole de plein air en Europe. Du 4 au 7 septembre les Terres de Jim seront le point de ralliement de tous les jeunes agriculteurs d'Europe et d'ailleurs.

A cette occasion, le Sommet international des JA se déroulera autour de l'Agriculture familiale, thème distingué par l'ONU qui a déclaré 2014 année internationale de l'agriculture familiale. Après un travail de réflexion mené en commun pendant plusieurs mois, l'Afdi et JA signeront un manifeste le 4 septembre portant reconnaissance de l'agriculture familiale, partout dans le monde, comme facteur de développement des territoires. Les problématiques sont en effet communes à tous les paysans sur tous les continents où le statut de l'agriculteur, dans le contexte d'une agriculture de type familiale, n'est pas reconnu ou insuffisamment établi. Accès limité au foncier comme aux moyens de production et au crédit, structures inexistantes ou inadaptées, exode rural, réseaux de commercialisation à construire... Ce sont ces difficultés communes que le Sommet exposera en apportant ses réflexions et les réponses des jeunes agriculteurs pour soutenir l'agriculture familiale et assurer son avenir.

Thomas Diemer, président de JA et vice-président d'Afdi rappelle dans une interview les trois axes principaux de ce Manifeste : «*la reconnaissance du statut d'agriculteur au sein de l'organisation internationale du travail (OIT), l'accompagnement des JA en termes de formation et d'accès aux moyens de production, la reconnaissance de l'agriculture familiale comme vecteur de développement des territoires*».

Il réaffirme aussi que «*malgré les disparités des modèles, les agriculteurs familiaux se rejoignent sur des valeurs communes, comme tirer un revenu de sa production, avoir accès aux moyens de production, au foncier, au marché...*» car «*il est important que nous, organisation jeune, on trace le cadre de l'agriculture de demain*».

Repère

L'agriculture familiale c'est 40% de la population active mondiale et 96% des emplois créés dans les pays en voie de développement.

en bref

Gouvernement Stéphane Le Foll reconduit comme ministre de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll, a été reconduit dans ses fonctions pour la troisième fois lors du remaniement ministériel annoncé le 26 août. Il reste également porte-parole du gouvernement. Ségolène Royal garde ses fonctions au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Emmanuel Macron entre comme ministre de l'Économie et de l'industrie. Thomas Thévenoud devient secrétaire d'État chargé du commerce extérieur et André Vallini est reconduit comme secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale. Ce remaniement intervient suite à la dissolution du gouvernement le 25 août et notamment des propos d'Arnaud Montebourg qui fustigeait la politique économique de François Hollande.

Gouvernement Ce qui compte c'est «*le retour de la France dans la compétition mondiale*»

Dans un communiqué diffusé aussitôt après la nomination du nouveau gouvernement, la FNSEA affirme que ce qui compte, c'est « le retour de la France dans la compétition mondiale ». Selon la fédération, «*l'heure est à (...) reconstruire un pays fort, un pays écouté, un pays enthousiaste et entrepreneur, un pays respecté*». Une manière de soutenir une politique de réduction des coûts et d'efficacité économique : «*La seule stratégie qui compte,* affirme la centrale agricole, *c'est l'efficacité, la clarté des politiques conduites, et la cohésion au sein de l'équipe gouvernementale*». La FNSEA estime qu'il faut «*rendre à l'agriculture sa liberté et son énergie ! C'est à ce prix que le maintien et la création de nouveaux emplois seront au rendez-vous, notamment pour les plus jeunes?* »

Embargo russe Bruxelles va aider le stockage privé pour le secteur laitier

La Commission européenne devait annoncer le 28 août aux experts des États membres réunis à Bruxelles le déclenchement des aides aux stockage privé des produits laitiers pour faire face à l'embargo décrété par la Russie. Un tiers des exportations de beurre de l'UE sont destinées en temps normal à ce pays. En vue d'une session exceptionnelle des ministres de l'agriculture prévue le 5 septembre, les services bruxellois préparent un relevé des dispositions qui pourraient être prises, au niveau tant communautaire que national, pour limiter l'impact de cet embargo dans les différents secteurs. Les produits ciblés par Moscou représentent au total 5 milliards d'euros, alors que les exportations agricoles et alimentaires de l'UE vers la Russie atteignent annuellement quelque 12 milliards d'euros.

FNPL L'embargo russe, une occasion de mettre en place une gestion de crise laitière

Le déclenchement des aides au stockage privé des produits laitiers pour faire face à l'embargo russe, que doit annoncer la Commission européenne le 28 août, est «*la mesure la plus appropriée*», se réjouit André Bonnard, trésorier de la fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). «*C'est un test grandeur nature pour savoir si l'Europe est capable d'avoir une gestion de crise*» après la fin des quotas laitiers, ajoute-t-il. «*Mais la FNPL demande des outils permanents, car quand les crises sont anticipées, elles sont gérables*», argumente André Bonnard. Il rappelle que l'ancienne Commission européenne (qui doit être renouvelée le 30 août) était favorable à la mise en place de telles mesures, mais que l'Allemagne et les Pays-Bas (deux pays aujourd'hui fortement impactés par l'embargo russe) étaient contre. Par ailleurs, les économistes spécialistes du secteur laitier disent avoir encore du mal à mesurer l'impact que pourrait avoir l'embargo russe en France, qui pourrait toutefois être limité : la demande de produits laitiers est aujourd'hui plus forte que l'offre ; seule 0,7% de la collecte française est envoyée vers la Russie, qui est susceptible de desserrer son embargo sur certains produits si besoin. Mais dans un secteur où les relations commerciales sont toujours extrêmement tendues, certains observateurs redoutent qu'industriels ou distributeurs ne saisissent l'occasion pour tirer à la baisse le prix du lait.

EPL de Fontaines
CFA de Saône-et-Loire
ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature

FUTUR INSTALLÉ : vous voulez diversifier votre production, transformer vos produits, développer la vente directe... ?

SALARIÉ, FUTUR SALARIÉ : vous souhaitez vous spécialiser dans les circuits courts... ?

Ouverture à la rentrée 2014 :
Certificat de Spécialisation
Production, Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers
Par la voie de l'apprentissage



Contacts et informations :
CFA 71 - Chazey - 71130 Gueugnon
Tél. 03 85 85 50 00
E-mail : cfa.saone-et-loire@educagri.fr

COMMISSION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en Bourgogne
Bourgogne Conseil régional
100% nature

▸ Agenda

JA d'Aignay-Baigneux
Chaud week-end en perspective

Un concert est organisé **samedi 6 septembre à Poiseul-la-Ville**. Près de 1200 personnes s'étaient déplacées en 2012.



Nicolas Porcherot et Guillaume Moyot à la guitare, abrités par Thomas Etienne, Max Seguin et Quentin Malnoury.

Malgré les apparences, les Jeunes agriculteurs d'Aignay/Baigneux ne se prendront pas pour les Beatles, Indochine ou encore moins Nirvana. *«Nous, on organisera ! Un groupe d'une douzaine de personnes viendra de Bordeaux et proposera toutes sortes de musiques. Leur prestation avait été super il y a deux ans, alors nous avons décidé de les réinviter»* informe le président du canton Guillaume Moyot. Son équipe d'une quinzaine de JA aura à cœur de faire *«bouger le canton»* par l'organisation de cet événement. Celui-ci se déroulera sous le même bâtiment qui avait reçu la fête départementale de 2010. La soirée débutera ce samedi 6 septembre à 19 heures. L'entrée sera gratuite. Une restauration sera proposée avec des assiettes à six euros comprenant du cochon cuit à la broche, des frites et du fromage. Si l'objectif est avant tout de passer un bon moment tout en rentrant dans les frais de l'organisation (le budget atteint 10 000 euros dont 4 000€ destinés aux musiciens), les JA n'excluent pas réaliser un petit bénéfice qui pourrait leur servir à financer en partie un voyage l'an prochain, dont la destination n'est pas encore déterminée. *«Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse froid, il ne faut surtout pas hésiter à venir ! En cas de mauvais temps, nous avons la possibilité de bâcher le bâtiment»* insiste Guillaume Moyot.

A- G

Vous organisez une fête agricole, une réunion, un événement particulier en Côte d'Or ? Faites-nous parvenir les informations pratiques (lieu, dates, horaires) sur a.genest@terres-de-bourgogne.net, afin de les insérer dans notre rubrique agenda.

Fête du Charolais

La preuve par huit

Les huit élevages qui ont remporté les prix les plus prestigieux ont «bien» vendu leurs animaux. Saulieu démontre une nouvelle fois sa place de choix dans la valorisation des bovins.



Les grands vainqueurs chez les bovins s'appellent Gérard Desloire (prix d'honneur femelle non naisseur et prix de la ville de Saulieu), Anne-Marie Bondoux (prix d'honneur femelle naisseur), Denis Tarteret (prix d'honneur culardе non naisseur, prix d'honneur mulotte et prix de l'excellence bouchère), Guy Chapet (prix d'honneur culardе naisseur), l'EARL Billaut (prix d'honneur mulot), le Gaec du Montceau (prix d'honneur mâle non naisseur), le Gaec Flety (prix d'honneur mâle naisseur et prix du comice agricole de Saulieu) et Fabrice Diolot (prix de l'ambassade du Charolais).

La fête du Charolais s'est déroulée le week-end dernier à Saulieu. *«Avec 170 bovins, nous faisons partie des rares concours à ne pas connaître une baisse générale de participation»* se réjouit Michel Bureau. L'éleveur sédélocien et membre du comice organisateur souligne également la bonne tenue des transactions : *«la qualité des animaux a été très bonne, voire supérieure aux autres années. Les acheteurs se sont montrés et les prix de ventes sont loin d'être mauvais. La baisse des cours s'est moins ressentie que dans les cours de ferme. Les prix d'honneur se sont bien vendus, quasiment au même niveau que 2013. Les bouchers recherchent ces animaux d'exception. La grande distribution a besoin elle aussi du concours de Saulieu pour faire sa publicité, on le ressent dans les autres prix»*.

Aurélien Genest

▸ Palmarès

Bovins

Prix d'ensemble

Culardes : Gaec Brazey, mâles naisseur : Gaec Guenot (2ème prix pour le Gaec Loiseau), femelles naisseur : Gaec Loiseau (2ème prix pour le Gaec de Pensière), femelles non naisseur : Etienne Vollot (2ème prix pour le Gaec du Montceau), mulottes : Pierre Desloire (2ème prix pour le Gaec Brazey).

Prix de championnats

Bœufs 2 ans naisseur : Gaec Loiseau (2, Meilly), boeufs 2 ans non naisseurs : Gaec du Montceau, boeufs 3 ans naisseur: Gaec Guenot (Liernais), Gaec Flety, bœufs 3 ans non naisseur : Gaec Pitre (Le Meix), culardes 2 ans naisseurs : Guy Chapet (Thoisy-la-Berchère), culardes 2 ans non naisseur : Denis Tarteret, culardes 2 ans non naisseur : Denis Tarteret, culardes 3 ans naisseur : EARL des Griveaux (Laizy, 71), culardes 3 ans non naisseur : SAS Tarteret, génisses 2 ans naisseur première section : Gaec Pitre, EARL du Troncois (Manlay), deuxième section : Gaec Loiseau (2, Meilly-sur-Rouvres), génisses 2 ans non naisseur : Denis Tarteret, Gaec du Montceau, génisses 3 ans naisseur première section : Anne-Marie Bondoux, Jean-Pierre Brochot (Autun), deuxième section : Fabrice Dilot, Gaec Loiseau, génisses 3 ans non naisseur : Gérard Desloire, Etienne Vollot (Couche, 71), génisses 4 ans naisseur : Gaec de Pensière (Alligny, 58), génisses 4 ans non naisseur: Pierre Desloire, mulots 3 ans : EARL Billaut Albert (Meursanges), mulottes 2 ans : Denis Tarteret, mulottes 3 ans : Pierre Desloire, Gaec Brazey (Saint-Germain-du-Plain), vaches 5-8 ans naisseur : Fabrice Diolot, EARL des Griveaux, vaches 5-8 ans non naisseur : SAS Tarteret, vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec de Pensière, EARL Renon (Lacour d'Arcenay), vaches moins de 5 ans non naisseur : Etienne Vollot.

Ovins, concours agneau de boucherie

Prix d'honneur et meilleur agneau : EARL de Roche Fontaine (Sainte-Colombe), premier prix : Gaec Bertrand (Marcilly-Ogny) et Gaec Desplantes (Beurey-Bauguay), 2 prix : Gaec Bertrand et Gaec Guenot (Liernais), 3èmes prix : Gaec Sivry (Thoisy-la-Berchère) et Stéphanie Cortot (Saint-Euphrône), 4ème prix : Gaec Ferroux (Savilly), 5ème prix: EARL Beurton Manière (Censerey), 6ème prix : Gaec de la Croix Cargeot, 7ème prix : Jean-Marie Desserteau (Marcilly-Ogny), 8ème prix : Christine Demongeot (Beurizot), 9ème prix : Daniel Alexandre (Cussy-en-Morvan, 71), 10ème prix : Gaec Guenot (Liernais).

Équins, concours Trait auxois

Femelles 1 an : 1er prix à Damien Rameau (Bellenot-sous-Pouilly), 2ème prix à Bernard Domin (Allerey), 3ème et 4ème prix au Gaec De Marcilly (Provency, 89),5ème prix à Damien Rameau. Femelles de 2 ans : 1er prix à Jean-Pierre Lamy (Source Seine), 2ème prix à Florian Rénon (Lacour D'Arcenay), 3ème prix à Bernard Gossot (Beaune). Femelles 3 ans : 1er et deuxième prix au Gaec De Marcilly. Poulinières suitées : 1er prix au Gaec De Marcilly, 2ème prix à Damien Rameau.



Le concours des ovins était très fréquenté avec la participation de 135 agneaux. Belle performance pour Domique Bizot, ici à gauche, de l'EARL de Roche Fontaine (Sainte-Colombe). Avec Nathalie Gallois, le Côte dorien remporte le prix d'honneur et le prix du meilleur agneau du concours.



Frédéric Berrier, éleveur dans l'Yonne, avait amené cinq des douze Traits Auxois du concours. L'agriculteur qualifie 80% de ses animaux pour le rendez-vous de Semur les 6 et 7 septembre, dont cette jument de trois ans, première de section.



Raymond Lockman remporte le grand prix d'exposition chez les lapins, avec un *«lièvre belge»*. Lui-même originaire de Belgique, cet éleveur se rend tous les ans à Saulieu avec une quarantaine d'animaux de son club. En contrepartie, les Sédélociens se déplacent à leur tour deux mois plus tard dans le *«plat pays»*.

Maraîchage

La Côte d'Or, terre de melons ?

Une visite d'essais proposée la Chambre d'agriculture a été l'occasion de découvrir une production originale pour la région.





Armel Martin et Jean-Philippe Pélissier cultivent des melons dans le canton d'Auxonne.

Ce n'est pas un scoop pour les producteurs ni pour leurs clients. *«Du melon, il s'en fait depuis très longtemps dans le département»* assure Armel Martin, maraîcher en agriculture biologique à Auxonne. L'homme de 60 ans estime qu'au moins un maraîcher côte dorien sur deux cultive ce *«fruit»* très présent dans le sud de la France. *«Il se faisait beaucoup de melons de 3 à 4kg dans le temps. Celui-ci ne se vendrait plus aujourd'hui à cause de sa taille. Personnellement, j'en produisais il y a une quinzaine d'années, mais j'avais arrêté suite à de mauvais résultats»*. Armel Martin s'est remis à produire des melons en 2010 : *«la demande des clients était croissante et j'avais, cette fois-ci, de la disponibilité dans mes serres pour les protéger des intempéries»*. Le melon lui permet de diversifier ses paniers Amap et son offre en vente directe. *«Cette culture reste tout de même assez fragile dans notre secteur»* tempère le producteur, *«s'il pleut une semaine avant la récolte, le melon éclate et n'est pas bon. Même sous serre, il peut craindre les basses températures»*.

A la recherche de la meilleure variété

Des essais ont été menés par la Chambre d'agriculture avec le Groupement des producteurs de fruits et légumes de Côte d'Or (GPFL21) . *«Nous répondons à la demande de certains adhérents»* indique Philippe Marande, président du GPFL21, *«certains ont des problématiques bien précises et nous avons décidé de sélectionner les variétés les plus adaptées à notre contexte pédoclimatique. C'est tout de même mieux de travailler ensemble, plutôt que de galérer tout seul chez soi pendant des années !»* Les expérimentations ont été menées chez Armel Martin, sous serre et en plein champ, en agriculture biologique. Le protocole était le même à quelques kilomètres de là, chez Jean-Philippe Pélissier, cette fois-ci en agriculture conventionnelle. Iris Amiot, jeune femme installée en maraîchage biologique l'an passé dans le canton de Nuits-Saint-Georges, faisait partie du petit groupe de producteurs présents à une visite d'essais la semaine dernière : *«Du melon, pourquoi pas ? Je souhaite également diversifier ma production qui est aujourd'hui composée de 32 légumes différents. Je suis venue ici pour me renseigner et gagner du temps dans ma réflexion!»* Les participants étaient invités à noter différents aspects visuels et gustatifs des melons. Anne-Laure Galimard, conseillère à la Chambre d'agriculture, dévoilera les résultats en fin de campagne, lors de la réunion annuelle des producteurs.

AURÉLIEN GENEST

FDSEA 21

Cinq fruits et légumes : bientôt une utopie ?

L'agriculture côte d'orienne traverse une campagne culturale 2014 complexe caractérisée par un climat défavorable et un contexte économique en berne. Aucune filière n'est aujourd'hui épargnée, la production de fruits et légumes du département étant aussi largement concernée.

La Côte d'Or, terre légumière? Oui, mais pour combien de temps encore ? Pour le syndicalisme FDSEA la question mérite d'être posée alors que les derniers évènements de conjoncture ne laissent pas présager une issue favorable. En effet, depuis deux ans, la filière côte d'orienne est, entre autre, impactée par :

- la fermeture du site D'Aucy à Ciel mettant fin à la production légumière de haricots, petits pois et flageolets sur une superficie de 700 ha
- les inondations du mois de mai 2013 sur plus de 15 000 ha dans le Val de Saône détruisant la récolte de la majorité des légumes de plein champ et ceux produits en maraichage
-l'arrêt de l'unité de déshydratation d'oignons sur le site STL de Villers-les-Pots compromettant leur débouché pour les années à venir ;
- une pluviométrie excessive sur les dernières semaines altérant aujourd'hui les conditions d'arrachage et la qualité des productions légumières
- la concurrence des pays du Sud, Espagne en tête, qui déstabilisent nos marchés locaux
- l'embargo russe qui impactera indirectement nos filières avec des volumes de fruits et légumes supplémentaires à valoriser en France
-sans oublier, une conjoncture économique défavorable avec des cours en baisse qui ont pour conséquence directe, la vente à perte de leurs légumes pour les producteurs du département.

La FDSEA de Côte d'Or promeut une agriculture diversifiée et créatrice de valeur ajoutée dans tous les territoires. La production de fruits et légumes de notre département en est un atout majeur et se doit de le rester. C'est collectivement, de l'agriculteur au consommateur final, que nous devons œuvrer dans ce sens ! C'est pourquoi, consommons des fruits et légumes issus des producteurs locaux et filières locales pour soutenir et valoriser une agriculture intégrée dans son environnement !



Haute Côte d'Or

Passage de témoin à l'abattoir de Châtillon

La coopérative des usagers de l'abattoir de Châtillon-sur-Seine (Copac) change de direction et mise sur un développement de ses services pour augmenter ses volumes.



Hubert Brigand, Pascal Anin et Vincent Lavier, le 14 août dans le Châtillonnais.

Le nouveau directeur de la Copac, le président de la Chambre d'agriculture de Côte et le maire de la commune étaient réunis la semaine dernière à l'abattoir de Châtillon-sur-Seine. L'objectif de cette rencontre ? Annoncer la *«seconde vie»* de l'établissement. *«Disposer d'un tel outil en milieu rural est une chance qu'il demeure de conserver»* soulignent unanimement les trois responsables. Pascal Anin, originaire de Haute-Marne, assure la nouvelle direction et dévoile ses ambitions: *«Nous voulons développer de nouveaux services pour les éleveurs, aller chercher puis ramener les bêtes directement chez eux, proposer une découpe à Châtillon et bien d'autres choses comme la mise en place d'un petit magasin dans la locaux de l'abattoir ou encore, la possibilité de faire de la viande maturée...»* La Copac compte augmenter son tonnage annuel, actuellement de 1 200 tonnes, composées pour moitié de bovins, d'un tiers de porcs et le reste d'ovins. L'établissement reçoit environ 300 éleveurs clients sur une année, dont 60% de Côte d'oriens.

La Chambre et la mairie partenaires

Vincent Lavier a tout d'abord rendu hommage à l'équipe sortante : *«Si l'abattoir existe aujourd'hui, c'est grâce à des personnes qui se sont battues durant des décennies, qui ont sans cesse trouvé des solutions pour maintenir cette activité qui reste souvent fragile»*. Le président de la Chambre d'agriculture se réjouit de la reprise de l'abattoir : *«sa disparition aurait impliqué une perte d'activité économique. Ceux qui ont fait le choix de la vente directe, pour ne citer qu'eux, auraient dû aller à l'abattoir de Beaune qui est à 130 kilomètres, autant dire qu'un grand nombre d'agriculteurs auraient arrêté»*. Vincent Lavier rappelle la qualité du travail réalisé à la Copac et sa bonne notoriété qui devraient lui permettre de réaliser ses objectifs. Pour Hubert Brigand, le maire de Châtillon, l'abattoir local est un dossier économique : *«Il représente de l'emploi, huit personnes travaillent ici. Châtillon est l'un des trois abattoirs du département. Il s'agit d'un outil de travail de proximité au service des éleveurs côte d'oriens. L'Aube est à 14km, l'Yonne à 17km et la Haute-Marne à 21 km : c'est un atout supplémentaire pour faire venir du monde ici»*.

AURÉLIEN GENEST



Cultures pérennes

Le vin pour oublier le cassis ?

La récolte de Noir de Bourgogne a été décevante comme l'an passé. Un producteur du canton de Seurre mise sur ses vignes pour sauver la mise.



Ludovic Bonnardot revient sur les résultats de sa production et évoque les futures vendanges.

«Cette variété n'est pas autoféconde, elle a beaucoup de mal à polliniser quand il y a des excès climatiques. Après l'humidité de 2013, c'est la sécheresse printanière 2014 qui a fait du mal» explique Ludovic Bonnardot, producteur de cassis à Bonnencontre. Ses 35 hectares de Noir de Bourgogne ont donné un maigre rendement de 1,5t/ha, résultat similaire à celui du précédent exercice. *«Nous pouvons espérer entre 3 et 4 t/ha quand tout va bien»* précise le producteur, qui livre la grande majorité de sa production à des liquoristes de Nuits-Saint-Georges et Dijon. Sa deuxième variété de cassis, le Blackdown, est beaucoup mieux lotie avec un rendement de 7 à 8t/ha sur les 15 hectares de l'exploitation. *«Un résultat tout à fait correct, d'autant que les cultures n'ont pas grêlé dans les mêmes proportions que 2013»* se réjouit le Côte d'orien. Contrairement au Noir de Bourgogne, le Blackdown est autofécond et est de ce fait beaucoup moins sensible aux aléas climatiques. En plus de ses 50 hectares de cassis, le domaine Bonnardot exploite 16 hectares de vignes, principalement dans la Côte et les Hautes Côtes de Beaune : *«par chance, nous n'avons pas trop souffert de la grêle cette année. Nous avons une parcelle détruite à Volnay mais seuls douze ares sont concernés»*. Les dégâts occasionnés fin juin n'excèdent pas 20% à Orches, Santenay et Maranges, communes sur lesquelles exploitent Ludovic Bonnardot et les membres de son EARL. *«La qualité des raisins n'est pas altérée, je pense que nous nous dirigeons vers une belle année en vins, à condition qu'il s'arrête de pleuvoir pour limiter la pourriture et faire mûrir convenablement le vignoble»* commente l'exploitant. Le début des vendanges devrait avoir lieu entre le 15 et le 20 septembre dans les vignes destinées à la production de crémant.

AURÉLIEN GENEST

Chiens de bergers

Sombernon capitale du Border Collie

Les JA du canton accueillent la coupe de France les 19, 20 et 21 septembre à Savranges.



Christelle Potier, ici avec sa stagiaire Lucie Faurie, présente l'évènement.

«Nous avions déjà organisé un concours national interraces en 2009. Cela nous a donné l'idée de recommencer avec cette fois-ci, quelque chose de plus grandiose» lance Christelle Potier, secrétaire des Jeunes agriculteurs de Sombernon. La coupe de France Border Collie est une compétition qui se déroule chaque année dans un département différent. L'édition 2014 aura lieu à Savranges, au même endroit que le concours organisé il y a cinq ans par les JA du canton. Une trentaine de participants adultes venant de tout l'Hexagone concourront dès le vendredi matin. Des exercices de précision sur cinq brebis seront notés par un jury irlandais. Les douze meilleurs *«conducteurs»* seront qualifiés pour la finale du dimanche après midi. Le champion de France sera désigné à l'issue de nouveaux exercices et se qualifiera pour les prochains championnats d'Europe. *«Une coupe de monde existe également tous les trois ans, une sélection se fera au mois d'avril 2015 pour déterminer les représentants tricolores»* informe Isabelle Fourney, originaire du canton de Mirebeau-sur-Bèze, qui sera la seule Bourguignonne de cette compétition. La Côte d'orienne, dont la mère est éleveuse à Renève, tentera de défendre au mieux les couleurs du «21» : *«Le niveau sera très relevé et ce sera difficile de l'emporter. Je pense avoir le chien pour jouer le titre mais après, ce sera à moi d'assurer !»* Les jeunes catégories seront également de la partie à Savranges : une douzaine de participants seront à l'honneur dimanche en matinée. Les organisateurs attendent beaucoup de monde à ce rendez-vous. *«L'entrée sera gratuite et nous invitons des exposants de tous les horizons à nous rejoindre»* indique Christelle Potier. Un repas bourguignon sera organisé le samedi soir au tarif de 20€. *«Les animations ne manqueront pas»* poursuit le secrétaire des JA, *«nous aurons une douzaine de tondeurs professionnels de toute la France. Ils se livreront à des concours le samedi soir et le dimanche après-midi. Il y a aura une épreuve de speed shear, basée sur la rapidité de tonte, juste avant notre repas dansant»*. Renseignements et réservations : 06 75 42 56 20.

AURÉLIEN GENEST

Récolte de pommes de terre

La frite, avec ou sans patates

L'EARL Pagand faisait récolter ses pommes de terre la semaine dernière à Longecourt-en-Plaine. Le contrat à l'hectare évite «tout stress» inutile.

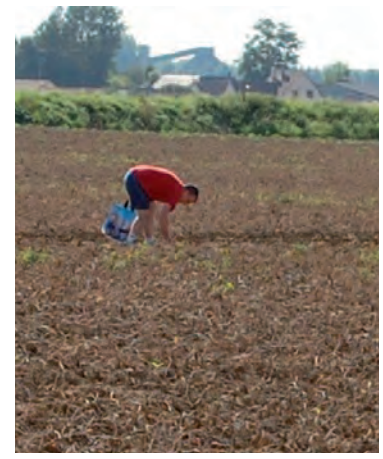


Émeric Pagand évoque un rendement de 45t/ha, qui n'aura aucune influence sur sa rémunération.

«*Ça fait trois que je suis installé avec mon frère, et autant de temps que nous produisons des pommes de terre*» indique Émeric Pagand, jeune agriculteur de 28 ans. Un contrat à l'hectare passé avec l'entreprise Terre de France le satisfait pleinement : «*Je n'ai aucune trésorerie à avancer et je sais d'avance combien je gagnerai à la fin de la récolte. C'est une formule sécurisante pour un jeune. Quand on reprend une exploitation, on n'a pas forcément la trésorerie en face*». Dans la pratique, Émeric Pagand met à disposition une dizaine d'hectares à l'entreprise: «*je prépare le sol pour les plants que Terre de France amène directement dans les champs. Ils assurent eux-mêmes la plantation. Je réalise les différentes tâches avec l'appui d'un technicien en apportant l'engrais et les différents traitements que je vais chercher chez Bresson*». Adhérent de l'Asa de la Bièvre, l'agriculteur bénéficie d'un réseau d'irrigation provenant des bassins de l'ancienne sucrerie d'Aiserey. Implantée le 20 avril, la culture a été récoltée en fin de semaine dernière. Émeric Pagand participait à la manutention comme cela est stipulé dans son contrat. «*Les premières impressions font état d'un rendement voisin de 45t/ha. C'est un peu mieux que l'an passé et ses 35t/ha dûs à des problèmes d'excès d'eau. Cela aurait pu être un peu mieux cette fois-ci, surtout s'il n'avait pas grêlé fin juin. De petits tubercules se sont formés et n'ont pas été conservés par la machine*» poursuit le Côte dorien. Seul un rendement supérieur à 55t/ha aurait pu lui apporter un bonus par l'entreprise : «*ça avait été le cas lors de ma première année. Si ce seuil n'est pas dépassé, je gagne la même chose quel que soit le rendement, c'est l'avantage de cette formule*».

Aurélien Genest

Les Dijonnais connaissent la combine



La trieuse ne conserve pas les plus petits tubercules qui retombent directement dans le champ. De nombreuses personnes n'hésitent pas à s'arrêter au bord de la route pour venir se servir. Si certains demandent «*gentiment*» la permission à l'exploitant, d'autres ne le font pas et se ruent en tout hâte derrière la trieuse. Émeric Pagand relève une anecdote : «*l'an passé, il y avait tellement de voitures que ça gênait la circulation et même les manipulations de l'entrepreneur... Ça devenait même dangereux*».

Cultures

Séduit par les dérobées

Un agriculteur du canton de Saint-Jean-de-Losne a implanté du soja le 21 juin, juste derrière ses orges d'hiver.



Les légumineuses de Philippe Dubief ont visiblement tiré des bénéfices de l'été pluvieux.

«*Du soja semé tardivement, j'avais déjà testé l'an passé*» indique Philippe Dubief, «*avec les inondations, j'avais des cultures d'hiver qui avaient été détruites. Même chose pour le maïs que j'avais ressemé par la suite. Arrivé au 25 juin, il fallait que je mette quelque chose!*» N'étant plus éleveur, cet agriculteur résidant à Losne ne pouvait plus se permettre de tenter à nouveau du maïs. «*Il aurait été destiné à l'ensilage. Je n'en avais pas besoin, ni mes voisins éleveurs qui en avaient assez. Dans ce contexte, j'ai pensé au soja en culture principale. Les prix de 2013 étaient intéressants avec leurs 400€/t*». Le rendement attendra finalement 22q/ha. Un résultat «*non mirobolant*» d'après l'homme de 47 ans, loin des 35q/ha pouvant être espérés lorsque le soja est semé deux mois plus tôt.

Des semences précoces

Philippe Dubief «*remet ça*» cette année : «*j'ai de nouveau choisi du soja mais cette fois-ci, en culture dérobée, juste derrière les orges d'hiver*» informe le Côte dorien. Un choix qui peut paraître étonnant au premier abord, mais qui le devient beaucoup moins après les explications de l'intéressé : «*le prix du soja est certes moins intéressant qu'en 2013, mais après m'être renseigné, je remplissais un certain nombre de prérogatives pour réussir : j'avais des terres faciles à travailler avec une bonne proportion de limons, je venais de faire de l'orge, je pouvais broyer la paille, l'implantation pouvait se réaliser avant le 1er juillet et j'avais un système d'irrigation disponible*». Philippe Dubief avait prévu le coup l'hiver dernier en commandant des semences 000 connues pour leur précocité. «*Je n'avais pas conservé mes semences de l'an passé car elles n'étaient pas suffisamment sèches*» précise l'exploitant. La culture de soja a pu être semée sur une quinzaine d'hectares le 21 juin, dans la foulée de la récolte de ses orges. «*Grâce à la pluie, je n'ai irrigué qu'une seule fois, le soja présente aujourd'hui un bel aspect et j'espère faire plus de quintaux que l'an passé*» affiche Philippe Dubief.



Les plants de vigne, qui succèderont à la culture de soja, sont issus d'une bouture greffon et d'une bouture porte greffe. Plantés en pleine terre au printemps, ces produits rejoindront des vignobles parfois prestigieux l'hiver suivant.

A la place des Cipan

Le Côte d'orien insiste sur la nécessité de semer le plus tôt possible : «*d'après le Cetiom, une journée gagnée au mois de juin correspond à trois ou quatre jours en octobre ou novembre. C'est une vraie course contre la montre. On le sait, il y a des risques de ne pas récolter si le soja arrive à maturité trop tard dans la saison. Si je n'y parviens pas, au pire, ça me fait un très bon couvert végétal à la place du mélange avoine/vesce que j'utilise habituellement. Le soja, je pense que j'ai tout à y gagner : il ne me revient pas trop cher car je ne mets pas d'engrais ni de fongicide: je sème, je désherbe et j'irrigue quand il le faut*». La «culture» qui arrivera après le soja de Philippe Dubief est originale elle aussi : «*il s'agit de plants de vignes, je mets à disposition des parcelles à un pépiniériste depuis une quinzaine d'années. J'assure le travail jusqu'à la plantation du printemps, après quoi le pépiniériste réalise l'ensemble du travail jusqu'à la récolte de début novembre*».

Aurélien Genest

▸ Agenda

26 au 06 septembre

Congrès mondial charolais

Le Congrès mondial charolais se déroulera du 26 août au 6 septembre, dont une bonne part au Marault, et se veut « un événement incontournable pour les passionnés de la race ». Plusieurs centaines d'éleveurs venus du monde entier seront plongés au coeur du berceau de la race pendant 10 jours, une occasion unique pour rappeler les origines de la race et ses nombreux atouts. Au programme: conférences professionnelles, Concours nationaux adultes et veaux, visites d'élevages, visites touristiques, lieux emblématiques...
Programme détaillé sur http://www.charolaise.fr.

31/08

Concours de labours à Ouroux-en-Morvan

Les JA du canton de Montsauche-les-Settons organisent un concours de labours, pour la première fois, le 31 août, à partir de 14h, Ouroux-en-Morvan (lieu-dit «Poireau»). Contact: Thomas Lemée au 06 40 51 65 10.

37ème Foire Nationale aux Reproducteurs Ovins

Encore des ventes à Decize

C'est le 19 août dernier que l'édition 2014 de la Foire Nationale aux Reproducteurs Ovins de Decize a eu lieu. Les organisateurs en tirent un bilan plutôt positif.



Une foire qui permet aux exposants de montrer leurs plus beaux béliers

Organisée par le comité des foires, présidé par Claudie Vilaine, la foire de Decize a attiré du monde sur la promenade des Halles, où le soleil était au rendez-vous. Cet évènement marque un temps fort pour l'élevage ovin de la Nièvre et en plus du bon niveau de transactions, il s'agit aussi d'une manifestation qui contribue pleinement à la promotion de la filière ovine. Le classement sur ascendance a récompensé dix éleveurs, dont deux nivernais parmi les trois premiers. Les index valeur laitière et prolificité des mères des béliers présents déterminent ce classement.

C'est près d'un tiers des béliers présents qui ont été vendus, avec 73 béliers vendus sur les 225 apportés par les 24 exposants. Un résultat certes un peu à la baisse par rapport à l'année dernière mais qui reste très satisfaisant, comme l'a annoncé Claudie Vilaine dans son discours de clôture. Berrichon du Cher, Charmoise, Ile-de-France, Rouge de l'Ouest, Suffolk, Texel ou encore Charollais sont les 7 races différentes qui étaient présentes à la foire, avec le Charollais représentant quasiment la moitié des animaux présents.

Des acheteurs venus d'ailleurs

Les exposants étaient plutôt originaires de la région et les acheteurs également, mais on note cette année quelques acheteurs qui se sont déplacés de plus loin en venant de la Haute-Marne, de Seine-et-Marne ou encore du Loiret. Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, précise que *«ces acheteurs viennent chercher de nouvelles races qu'ils ne trouvent pas forcément chez eux»*.

Cette foire a aussi été l'occasion de revenir sur la conjoncture ovine. Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA de la Nièvre, a notamment rappelé, au moment des interventions officielles, que le cheptel ovin diminue dans le département et qu'il faut penser au renouvellement des générations.

RL – FDSEA 58

▸ Palmarès

Résultats du classement sur ascendance

1. EARL Bonnot Bernard (Champlecy, 71). Race mouton Charollais,
2. Elevage Lospied Pommier (Tronsanges, 58). Race Berrichon du Cher,
3. Rogemont Laure (Alluy, 58). Race mouton Charollais
4. Chevalier Christophe (Saint-Sulpice, 58). Race Suffolk,
5. Gaec Marion (Luzy, 58). Race mouton Charollais,
6. EARL Brocard Terreau (Cordesse, 71). Race Texel,
7. EARL Deschamp (Poiseul-la-Ville, 21). Race Ile de France,
8. Gaec Lepée (Millery, 21). Race Texel
9. Pelin Jacqueline (Lodes, 03). Race Ile de France
10. EARL Beauchamp (Chambilly, 71). Race Mouton Charollais.



FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Besoin de changer de matériel? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.

POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

PROFITEZ DES TAUX SPECIAUX
FOIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
• Présent sur la foire du 29 août au 08 septembre

Votre chargé de développement agricole
Cédric Prost
06 40 25 19 91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Journée « herbe » à Montapas le 10 septembre (3)

Denis Adam: «*de l'aliment en moins et des kilos en plus !*»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une journée *«herbe»*, le 10 septembre, chez Denis Adam à Montapas. Rencontre avec l'intéressé qui précise les objectifs et l'ambition de cet événement qui fera une large part à ses propres références et à sa performance technico-économique.



Pâturage tournant, méthode des températures, auto-insémination artificielle de ses vaches... Denis Adam fait preuve d'une technique exemplaire pour conduire son exploitation.

Terres de Bourgogne: L'atout géographique de votre exploitation, qui se situe au centre du département, n'est pas suffisant pour expliquer que la Chambre vous ait choisi pour accueillir sa journée «herbe» le 10 septembre. En quoi êtes-vous représentatif du message des conseillers d'élevage?

Denis Adam: *«J'ai découvert le pâturage tournant il y a 20 ans, à la ferme expérimentale des Bordes, dans l'Indre; ce que j'y ai vu m'a plu et j'ai alors décidé de m'y mettre progressivement. Aujourd'hui, j'utilise 80% de mes parcelles en pâturage tournant. Les 20% qui restent, je ne peux pas y faire du pâturage tournant parce que les parcelles sont soit trop humides soit les points d'eau y sont difficilement accessibles. Et puis j'ai adhéré au réseau Sentinelles de la Chambre d'agriculture depuis 2011 et j'utilise aussi la méthode des températures (cumulées à partir du 1er janvier), ce qui m'indique quand la végétation repart et quand je peux lâcher... Je fais aussi moi-même l'insémination artificielle à partir des paillettes de mes taureaux ou ceux de mes voisins. Cela nous permet de faire de la sélection avec des reproducteurs que seul je ne pourrais pas acheter. Je m'inscris totalement dans l'axe de communication de la Chambre quand elle veut remettre l'axe «ruminant-herbe-fourrage» au coeur de nos systèmes herbagers. Et puis la Chambre n'avait pas organisé de telle manifestation publique depuis l'opération génisses et l'opération bâtiments...»*

TdB: Quels sont les avantages de votre pratique?

D.A.: «L'objectif de la journée sera de démontrer que nous avons tout à y gagner. Moi la pâturage tournant m'apporte plus de docilité des animaux, plus d'herbe en quantité et en qualité tout au long de l'année, donc plus de stocks fourragers pour passer l'hiver, une flore plus adaptée avec moins de chardons ou de mauvaises herbes, et donc au total plus d'autonomie. Et puis j'ai des gains de croissance sur les veaux et du poids en plus sur les vaches... C'est à la fois des aliments en moins et des kilos en plus!

TdB: Dans la Nièvre, la technique pourrait-elle se généraliser?

D.A.: *«L'inconvénient, c'est la portance, le piétinement, mais il faut aussi des points d'ombre et d'abreuvement, et des clôtures électriques. L'investissement est conséquent mais le retour sur investissement le compense vite très largement. Ces sont plutôt les élevages laitiers ou du Morvan qui sont sensibles au pâturage tournant parce qu'ils n'ont pas besoin de bétaillère, mais je pense que c'est la même chose qu'un bâtiment bien aéré ou une bonne ration pour l'hiver, c'est une des clés pour progresser...»*

TdB: Quel sens voulez-vous donner à la journée, qui accueillera nombre de vos collègues du département?

D.A.: *«Elle va apporter à chaque agriculteur une autre façon de voir et concevoir son herbe. Le pâturage tournant est une technique qui permet de bonnes croissances et les techniciens de la Chambre peuvent conseiller ceux des visiteurs qui voudront s'y essayer, chacun chez soi, sans trop de grosse contrainte. Avec la Chambre, nous espérons plusieurs centaines de visiteurs, le plus possible, car l'idée, c'est de tendre une perche aux éleveurs, en espérant qu'ils sauront la saisir. Les ateliers se baseront sur les références de mon exploitation et il y aura des visites et des démonstrations: certains pâturages seront accessibles, les clôtures seront visibles, ainsi qu'un quad pour les poser, et on évoquera aussi le sur-semis. Et puis il y aura l'intervention d'une femme très importante, Pascale Pelletier, la responsable de la ferme des Bois, à Jeu-les-Bois (Indre), où j'ai été conquis il y a vingt ans, et dont la connaissance des plantes de la prairie donnera un éclairage sur sa façon de faire».*

TdB: Le 10 septembre, c'est votre exemplarité qu'on va consacrer?

D.A.: *«Je ne fais que mener ma ferme comme je le peux, en essayant de dégager un revenu pour faire vivre ma femme, qui travaille à l'extérieur, mes enfants et mon ouvrier. Je souhaite mettre mes résultats à la disposition des autres éleveurs, mais en plaçant la journée sous le signe de la simplicité et de la convivialité. Il y aura d'ailleurs un repas le midi pour ceux qui le veulent et ceux qui viendront de loin. Mon objectif est que les gens passent d'abord une bonne journée et si seul un petit truc leur plaît ici pour chez eux, moi qui n'ai rien à leur prouver ou à leur apprendre, je serai satisfait!»*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

30/08 Finale départementale de labours au Marault

Les JA de la Nièvre organisent une finale départementale de labours un peu spéciale, cette année, puisqu'elle se déroulera en parallèle au Congrès mondial charolais, sur une parcelle jouxtant la ferme du Marault, à Magny-Cours, le samedi 30 août prochain. Pour l'occasion, l'entrée sera gratuite. Une cinquantaine de jeunes concurrents sont déjà annoncés dans les épreuves à plat et en planche. Contact: JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91.

30-31/08 Repas dansant du Comice de Prémery

Le comice agricole du canton de Prémery aura lieu les 30 et 31 août prochains. Un grand repas dansant est prévu le 30 août à partir de 20h30 à la salle des sports (route de Cervenon), organisé par le Comité du Comice. Le grand bal de fin de soirée sera animé par l'orchestre Fred Janvoie. Tarif: 25 euros par personne, payables à la réservation. Contact: Office de tourisme au 03 86 37 99 07.

13/09 Foire de Montsauche-les-Settons

La foire de Montsauche-les-Settons aura lieu le 13 septembre. Au programme: stands des commerçants, exposition de matériel agricole, concours de jugement de bétail, marché de produits locaux, mini-ferme... Restauration sur place le midi. Repas sur réservation le soir (menu à 20 euros), auprès de Thomas Lemée au 06 40 51 65 10.



▸Agenda

09/09 Bois bocager en litière à Moulins-Engilbert

La Fédération CUMA Bourgogne - antenne de la Nièvre organise une journée de témoignages, ateliers techniques et démonstrations sur « la valorisation du bois bocager en litière », mardi 9 septembre à partir de 10h30 à Moulins-Engilbert (« La Motte »), à côté du marché au cadran. Entrée, parking et restauration à midi seront gratuits.
4 ateliers se succèderont autour des thèmes: «la haie: des leviers d'économie substantielles», «la litière bois plaquette, quelle pertinence en élevage»?, «bois plaquette et biodiversité, une vision partagée» et «bois plaquette en chauffage, une filière en développement».
Etienne Bourgy et Jean-Louis Bridier, de la Chambre d'agriculture, Vincent Pommery, éleveur et Antoni Ardouin, du Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, animeront les échanges.
Après le buffet du midi, des démonstrations de grappin coupeur, déchiqueteuse, broyeur sous clôture, dérouleuse de barbelés et de paillage avec du bois déchiqueté seront proposées.
Contact: Benjamin Pinel au 03 86 93 40 25 ou par courriel à benjamin.pinel@cuma.fr.

10/09 Journée «Herbe» à Montapas

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une journée dédiée à l'herbe, mercredi 10 septembre à partir de 9h30, chez Denis Adam à Montapas (lieu-dit « Lucy »). Elle veut offrir aux éleveurs des repères, témoignages et démonstrations de matériels afin d'aider chacun à améliorer sa performance et son autonomie 365 jours par an.

Programme: 9h30, accueil et présentation de l'exploitation de Denis Adam; 10h, atelier 1 sur « l'organisation du troupeau et la gestion de la ressource en herbe, les bons repères »; 11h20, atelier 2 sur « la structure du sol et l'enracinement de la prairie, ce qu'il faut retenir »; 11h40 et 14h30, atelier 3 sur « réalisations de paddocks en clôtures fixes et mobiles »; 14h, atelier 4 sur « la mise en situation, organisation du pâturage sur l'exploitation de Denis Adam »; 15h40, atelier 5 sur « l'entretien et la rénovation des prairies ».
Restauration et buvette sur place. Toutes les informations sur cette journée sur www.nievre.chambagri.fr

Festivités estivales

Saint-Pierre le Moutier : un comice détonnant !

Le canton de Saint-Pierre le Moutier a fourmillé deux jours durant à l'occasion de son comice agricole.



Zigzaguant entre les gouttes, la foule massée dans les rues du chef-lieu de canton a pu profiter de l'hilarité ambiante exacerbée par les rayons d'un soleil sachant se faire désirer.



Marilyn Monroe, version Drag queen, était aussi de la fête. Succès garantie !



Non ce n'est pas le char des reines … Ouf, dirait-on ! Mais elles ont du charme tout de même



Gendarmes et hippies dans la même 4 L … Vous pouvez sourire.

Détonnant, décalé … Les innombrables spectateurs ayant envahi les rues de Saint-Pierre le Moutier le 24 août dernier auront, c'est le moins que l'on puisse dire, passé un agréable moment à l'occasion du traditionnel défilé de char des huit communes du canton. Sans thème imposé, chaque participant y aura été de sa petite excentricité, de son petit grain de sel, laissant sur son passage le sourire aux lèvres des habitants massés sur les trottoirs. Du pays des mamies au cabaret «déjanté», du concours de labour de la veille aux marchés de producteurs organisé par l'office de tourisme du canton, cette édition 2014 du comice agricole aura marqué les esprits tant par la diversité de ses animations que par l'implication des habitants du canton. Autour d'une équipe d'une quarantaine de bénévoles et avec l'investissement de nombreux partenaires locaux, ces deux jours de festivités auront su contenter un large public et dignement récompensé l'année d'investissement des organisateurs. A peine terminé, c'est vers la prochaine édition que tous les regards se tournent … déjà !!!

S.L

Concours de labours

Labour à plat : David Chenu, 2. Benoît Loisy, 3. Christian Vilette, 4. Thomas Menez, 5. Andy Mousset, 6. Sébastien André, 7. Jordan Méthénier, 8. Mickaël Vadrot, 9. Mathieu Pilorge, 10. Julie Prevost, 11. Jérémy Dupuis

Syndicalisme

La rentrée s'annonce agitée

Prix en berne, mauvaise récolte, charges qui explosent, pression réglementaire et nouveaux abus environnementaux (voir encadré). Le cocktail est explosif et la situation de bon nombre d'exploitations nivernaises se tend irrémédiablement. Elevage, grandes cultures : même constat. L'automne syndical sera rude.

C'est la FNB qui a ouvert le bal pas plus tard qu'en ce début de semaine. En région Parisienne, à Vitry sur Seine, une première alerte a été lancée à la grande distribution, au travers d'une action menée chez le plus grand fossoyeur que l'agriculture française ait connu : Michel Edouard Leclerc. Parmi les 160 manifestants présents sur Paris à l'appel de la FNB, une vingtaine de Nivernais, partis aux aurores de leurs exploitations.

Des CRS dans les frigos : L'État semble avoir fait son choix !

A 10h00, ils pénètrent dans une des plus grandes GMS d'Ile de France : Les dirigeants du magasin refusent l'accès aux frigos. Les éleveurs décident d'y pénétrer tout de même après avoir constaté un approvisionnement en viande bovine étrangère très répandu. Et là surprise ! Terrés dans les chambres froides, des CRS font irruption, s'opposant à l'entrée des éleveurs. S'en suivent quelques moments de flottement : Une lance incendie est saisie, les CRS sont copieusement arrosés, juste le temps de constater qu'au travers de ce simulacre de protection, l'État envoie un signal clair : Leclerc est protégé, les éleveurs et les consommateurs cocufiés ! Même constat d'ailleurs, quelques heures plus tard à Ivry sur Seine, au siège de l'enseigne. Là encore la force publique se déploie en masse pour protéger une direction affirmant qu'elle découvre la situation délicate des exploitations d'élevage allaitant. Cette même direction qui préalablement à l'action enclenchée par la FNB avait pris soin de *«congeler»* une compagnie de CRS dans ses chambres froides … Cherchez l'erreur !

Face à ce triste constat *«d'enfumage»* d'un gouvernement empêtré dans des querelles d'un niveau équivalent à la médiocrité de son action politique, les éleveurs savent désormais que la clef du remède ne pourra être trouvée qu'au travers d'une mobilisation forte dès les prochaines semaines : Les GMS confisquent la marge, il faudra par conséquent aller la chercher là où elle se trouve ! Et aussi rappeler à ses responsabilités l'aval de la filière qui baisse si aisément son pantalon devant les pressions commerciales de la grande distribution. En bout de chaîne, ce ne sont autres que les éleveurs qui trinquent. Alors oui, l'automne sera chaud ! Et ce ne sera pas dans la cour de l'exploitation que les éleveurs iront chercher des solutions.

Grandes cultures : Constat d'urgence similaire !

Des solutions, il sera aussi nécessaire d'en apporter aux producteurs de grandes cultures. Certes la météo aura joué des tours de cochon tout au long de l'été, sacrifiant la qualité d'une récolte qui s'annonçait quantitativement prometteuse. Mais à y regarder de plus près, les caprices du temps ne peuvent être considérés comme étant les seuls responsables du marasme auquel les céréaliers de notre zone intermédiaire sont confrontés. Des cours au plus bas, des céréales déclassées, et en toile de fond, avec effet immédiat dès 2015, une PAC détricotée. Le ministre de l'agriculture, de fait, avait considéré les céréaliers comme étant les nantis de la profession. Mais la réalité de l'économie et de la production s'est chargée de rattraper ces préjugés. Déjà en 2013 les revenus céréaliers avaient été largement impactés par une conjoncture défavorable, ceux-ci demeurant inférieurs de plus de 20 % au revenu agricole moyen. Et 2014 va en remettre une couche. Les banques constatent d'ores et déjà l'urgence de trésorerie, des courts termes sont mis en place, mais cette campagne 2014 semble avoir fragilisé la structure même des exploitations céréalières. C'est ainsi que la section grandes cultures de la FDSEA de la Nièvre, puis celle de la FRSEA Bourgogne ont d'ores et déjà enclenché des actions de lobbying pour obtenir la mise en place de Fond d'Allègement des Charges (FAC) et d'exonération de Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB). Et des actions syndicales suivront dans les prochains jours.

Aussi, face à cette conjoncture dégradée et à l'état d'urgence dans l'intégralité des productions, la FDSEA lance un appel singulier à toutes celles et ceux, qui confortablement nichés dans leurs bureaux entendent dans les prochains mois dicter la marche à suivre aux paysans en matière réglementaire, en matière de contrôles PAC ou encore en matière environnementale. Attention ! La colère qui ronge le monde paysan est sourde mais bien réelle. Et l'heure ne semble plus être à la passivité face au rouleau compresseur des filières et de la suradministration du métier. L'automne s'annonce agité c'est un fait. Mais pas besoin de remettre de l'huile sur le feu. **S.L – FDSEA 58**



Vitry sur Seine, mardi : Les CRS s'interposent face aux éleveurs devant les chambres froides de l'enseigne.

Abus environnementaux : «Sournoiserie», c'est le mot !

Le 25 juillet dernier, à la surprise de tous, une nouvelle cartographie prévoyant l'extension de la zone vulnérable à 81 communes du département a été divulguée, et ce sans la moindre concertation préalable avec la profession agricole. Typiquement le genre de fait qui excède et qui contribue à exacerber la colère paysanne. Ce sujet a été mis à l'ordre du jour d'une rencontre prévue le 1er septembre prochain entre la FDSEA et l'administration Nivernaise. Affaire à suivre.

▸ Agenda

08/09 Foire aux agnelles à Corbigny

Le comité des foires de Corbigny organise sa prochaine exposition-vente aux agnelles le lundi 8 septembre après-midi au marché au cadran de Corbigny (Sicagemac).
L'inscription gratuite est ouverte aux agnelles inscrites et non-inscrites mais également aux mâles reproducteurs inscrits et non inscrits.
Les animaux présentés devront être correctement identifiés et appartenir à des élevages ayant la qualification officiellement indemne de brucellose.
Le Document Sanitaire d'Accompagnement Ovin ou un certificat équivalent sera à tenir à disposition du vétérinaire sanitaire.
La réception des animaux aura lieu de 13h30 à 14h00
Les éleveurs intéressés peuvent contacter Christophe Rainon à la Chambre d'agriculture de Corbigny au 03 86 93 04 07 ou au 06 72 39 76 43.

08/09 Foire aux Culards Corbigny

La foire aux bovins culards et formée aura lieu lundi 8 septembre à la Sicagemac aux horaires habituels.
Renseignements: 03 80 20 00 37.

13/09 Concours cantonal de labour et de jugement de bétail

Les Jeunes Agriculteurs des cantons de Donzy - Pouilly - La Charité organisent le 13 septembre 2014 dès 14h00 leur concours cantonal de jugement de bétail et de labour
au lieu-dit «Ouches»,
à La Charité sur Loire.
Buvette sur place.
Renseignements :
06 81 86 03 35.



▸ Agenda

29/08 Marchés Bienvenue à la Ferme
Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme de l'Yonne, vous proposent de retrouver leurs produits sur les marchés qu'ils organisent cet été. Prochaines dates :
Famille Boname à Villiers sur Tholon : vendredi 29 août, de 16 h à 20 h
Didier Bonnemain à Montacher-Villegardi : samedi 30 août, de 15 h à 19 h 30

30/08 La grande braderie auxerroise
Samedi 30 août, les commerces du centre-ville d'Auxerre, en partenariat avec les Vitrines d'Auxerre, font leur grand déballage dans les rues du quartier historique. Comme chaque année, cette manifestation permet à de nombreux participants de tenir un stand dans les rues du Pont et Joubert, de 6 h 30 à 18 heures. Le lendemain, dimanche 31 août, ce seront les quais de l'Yonne qui, cette fois-ci, accueilleront un espace «puces» animé par l'association «Lezeteribles» où brocanteurs, bouquinistes et vendeurs de vêtements vintages sont invités pour un moment d'échange et de découverte dès 7 heures du matin.

30/08 Concert de clôture du festival Garçon, la Note !
Samedi 30 août, le groupe celtique Maltavern sera à l'honneur du concert de clôture du festival Garçon, la Note ! de 21 heures à 23 h 30, sur la place des Cordeliers à Auxerre, devant le bar des Brimborions. Une tombola sera organisée pendant la soirée et des lots offerts par les Vitrines d'Auxerre et le cinéma CGR seront à remporter. Entrée libre.

07/09 16ème fête de la nature et de la chasse à Chablis
Dimanche 7 septembre, la Fédération des associations des chasseurs aux chiens courants de l'Yonne (AFACCC 89), en partenariat avec la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne, organisme la 16ème édition de la fête de la nature et de la chasse à Chablis.
Au programme : messe de Saint-Hubert, visite de stands, activités pour les enfants, démonstration de dressage de chiens, etc. Renseignements au 06.08.10.86.66. Tarifs : 6 €, gratuit pour les enfants.

Fête de l'agriculture 2014

Rendez-vous à Sainpuits ce week-end !

Cette année, la commune de Sainpuits accueillera, samedi 30 et dimanche 31 août, la fête de l'agriculture organisée par les JA du canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye. En voici le programme…



L'équipe organisatrice de cette nouvelle édition au grand complet !

Regroupant neuf communes et avec 24 adhérents au compteur, c'est le canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye qui, cette année, accueille la fête de l'agriculture. *«Une dizaine d'entre nous sommes réellement impliqués dans ce projet et quelques uns de nos confrères nivernais nous ont également rejoins, avec autorisation spéciale du président des JA 58»*, précise Julien Dromery, président du comité d'organisation de la fête. Celle-ci se déroulera dans le lieu-dit «Les Barres», à quelques kilomètres de Sainpuits, sur une parcelle du président du canton, Jean-Baptiste Brisset. Rendez-vous incontournable de l'année, la fête de l'agriculture est l'occasion pour les JA de communiquer sur la profession d'agriculteur et de montrer la richesse de notre département qui présente une diversité de productions agricoles avec : les vins, localisés sur Tonnerre et Chablis ; les cultures, essentiellement au nord ; et l'élevage, particulièrement présent dans le sud de l'Yonne. L'occasion aussi d'honorer les produits de la Puisaye-Forterre où vaches, blé, bière, lait, porcs, vignes et légumes se mêlent en toute harmonie dans le secteur.

Un programme plus que chargé !

Forts de l'expérience acquise les années passées, les JA mettent en place des animations de qualité pour les *«3 000 personnes attendues sur le week-end»*. Au programme : les traditionnelles Moiss'Batt' Cross, le loto bouse (dont la participation est payante), des spectacles équestres, des démonstrations de zumba et de country mais aussi le lancé de bottes, des courses en sac, des ateliers poterie, des promenades en poney, du ventre glisse, etc. Les enfants ne seront pas en reste puisque des structures gonflables seront mises à leur disposition, ainsi qu'un parcours de tracteurs à pédales ou encore un atelier de chèvres à traire. Cette année marque également la signature de la charte du foncier avec la Chambre de l'Agriculture de l'Yonne afin de *«faire adhérer les communautés de communes de l'Auxerrois et leur faire un rappel sur les bonnes pratiques vis-à-vis de la consommation du foncier dans le département»*. À 16 heures, samedi, les JA de Saint-Sauveur inaugureront la fête de l'agriculture en présence de Groupama avec qui ils signeront également une charte. Par ailleurs, cette édition accueille deux concours des labours. Le premier aura lieu samedi à 14h30 et opposera les finalistes départementaux. Les vainqueurs seront ensuite invités à participer à la finale interrégionale de la Bourgogne et de la Franche-Comté qui se déroulera le lendemain à 13 h 30. *«Nous n'avons jamais réellement coupé le lien avec la Franche-Comté, c'est donc naturel que la finale soit interrégionale»*, précise Julien Dromery. À l'issue de la compétition, les gagnants seront envoyés à la finale nationale des labours qui aura lieu pendant Les Halles de Jim, qui prendra place du 4 au 7 septembre dans la capitale girondine (voir l'édition n°1283 du vendredi 15 août 2014).



Informations pratiques : La fête de l'agriculture 2014 se déroulera dans le lieu-dit «Les Barres», à côté de Sainpuits, les samedi 30 (de 13 à 19 heures) et dimanche 31 août (de 10 à 19 heures). Tarifs : 3 € par adultes, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Une soirée dansante, bœuf à la broche est organisée samedi 30 août à partir de 20 heures. Tarifs : 25 € par adultes, 10 € par enfants. Réservations au 06 71 83 70 59.

CÉCILIA LACOUR

▸ Zoom sur…

Julien Dromery, l'homme aux multiples casquettes

Du haut de ses 26 ans, Julien Dromery est à la fois agriculteur, secrétaire général des JA de l'Yonne et, pour cette édition, président du comité d'organisation de la fête de l'agriculture. Tombé dans la marmite de l'agriculture «depuis qu'[il] est tout petit», Julien Dromery est producteur de céréales (blé, orge, colza, tournesol) et éleveur avicole sur la commune de Lainsecq. Il fait parti du bureau des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne depuis *«4 ans maintenant»* en tant que secrétaire général. *«Je suis un peu le premier ministre du président. Je m'occupe de tout ce qui ne se voit pas comme l'organisation des conseils des présidents de canton qui ont lieu deux fois par an»*, explique-t-il. Jusqu'au 31 août, il est également président du comité d'organisation de la fête de l'agriculture. C'est lui qui *«a poussé le truc et motivé le canton»* à accueillir ce rendez-vous annuel. Une fois *«le coup de pied»* mis à l'étrier, il chapote les réunions tout en se reposant sur *«la dizaine d'adhérents qui restent plus que motivés»* à faire de cette nouvelle édition de la fête de l'agriculture, une véritable réussite…


Julien Dromery, agriculteur, secrétaire général des JA 89 et président du comité d'organisation de la fête. Rien que ça !

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Attention aux risques électriques !

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne viennent de signer une convention de partenariat avec ERDF afin de sensibiliser la profession aux risques électriques.



Premier contact établi entre Julien Caillard et Cyrille Moreau.

Premier contact entre les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne et le groupe Électricité réseau distribution France (ERDF). En effet, ces deux organismes viennent de signer une convention de partenariat, en suivant la volonté nationale du groupe d'électricité de décliner des collaborations au niveau local pour *«sensibiliser»* le public sur les risques électriques, comme cela avait été effectué il y a quelques temps avec l'association de pêcheurs ou celle des cerfs-volants. *«L'objectif est vraiment de renforcer la sécurité des jeunes agriculteurs et d'améliorer la relation de proximité entre les JA 89 et ERDF»*, affirme Cyrille Moreau, directeur territorial Yonne d'ERDF. Une interlocutrice privilégiée, Sandrine Fournier, a ainsi été désignée pour servir de relais entre les deux organismes. *«Lorsqu'un jeune agriculteur s'installe, de nouveaux bâtiments sont souvent construits et le raccordement est un gros point à régler»*, rappelle Julien Caillard, président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne. Ainsi, tout problème électrique trouvera sa réponse grâce à ce travail commun. De plus, la convention de partenariat vise à renforcer la sécurité des professionnels du monde de l'agriculture en leur rappelant les risques liés aux travaux agricoles réalisés à proximité des lignes électriques aériennes ainsi que des règles de sécurité. *«L'évocation de ces risques et de ces règles peut paraître évidente mais il y a un vrai risque. Des accidents surviennent encore chaque année»*, insiste Julien Caillard. Pour cette sensibilisation, plusieurs moyens d'information sont à disposition. En premier lieu, brochures, rappels dans le JA Mag et brochures pédagogiques à destination des enfants, *«véritables vecteurs d'informations»*, seront diffusés. De plus, ERDF possèdera son propre stand lors de la fête de l'agriculture de Sainpuits, les 30 et 31 août, pour laquelle l'entreprise apporte un soutien financier à hauteur de 1 250 euros. Une seconde intervention est également prévue pendant le mois de mars, lors du forum des métiers qui se déroulera au lycée agricole La Brosse. *«Là, il s'agit vraiment de sensibiliser un large public, en misant sur les jeunes qui seront présents lors du forum»*, déclare Julien Caillard.

CÉCILIA LACOUR

▸ Agenda

02-04/09 Visite d'entreprises auxerroises

L'opération Cœur d'Entreprises a pour but de valoriser les entreprises individuelles et de porter à leur connaissance de chacun leurs savoir-faire, leurs méthodes de fabrication et l'histoire de leurs métiers. Mardi 2 septembre, c'est l'entreprise de saumon fumé, le Borvo, qui ouvrira ses portes à 14h30. Jeudi 4 septembre, à 9h30, ce sera au tour de l'entreprise Hamelin Aluglace, qui distribue des produits de décoration, de faire connaître son activité. Tarifs: 7€ par personnes, 4,50 € pour les enfants de 6 à 16 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Réservation obligatoire auprès de l'office du tourisme d'Auxerre au 03.86.52.06.19. Enfin, à 14h30, jeudi 4 septembre, le domaine viticole Bersan, de Saint-Bris, répondra à toutes les questions concernant l'élaboration du vin. Entrée libre pour cette dernière visite.

14/09 Vide-greniers à Chablis

Dimanche 14 septembre, Chablis organise un vide-greniers, de 6 à 18 heures, dans la zone artisanale des Lys, rue de la Paix.

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE 2014 • INNOV-AGRI À OUTARVILLE (45)

Grand Jeu REUSSIR
Stand D 04

1er Lot
UN LÈVE-SAC AGRAM
AGRAM
Stand B 41
Flèche de levage à double télescopage, charge utile 600 à 1 300 kg, attelage 3 points tracteur avant ou arrière, second attelage pour combiner avec distributeur d'engrais, chaîne de manutention de série.
D'UNE VALEUR DE 1 688 € HT

2e Lot
UNE COMBINAISON EXTREM OUT DOOR RIZOME® double Zip.
D'UNE VALEUR DE 230 € HT

3e Lot
UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME® Double curseurs inversés - Teflon.
D'UNE VALEUR DE 71 € HT

4e Lot
UN POLO MANCHES COURTES, RIZOME®, Techno-fibre 100% Natura, col zip.
D'UNE VALEUR DE 38 € HT

rizome www.rizome.fr

du 5 au 10e Lot
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®, de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
www.farming-simulator.com FOCUS HOME INTERACTIVE
D'UNE VALEUR DE 21 € HT

Pour JOUER
REMPLISSEZ complètement et lisiblement VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur le stand REUSSIR ou AGRAM
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard jeudi 4 septembre 2014 à 17 heures.

REUSSIR : Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés AGRAM SAS, RIZOME, et FOCUS HOME INTERACTIVE organisent 2 au 4 septembre 2014 dans le cadre du Salon InnovAgri à OUTARVILLE (45) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon Culturales et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 4 septembre 2014 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue FERRUS – Hall B – CS 41 442 -75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AGRAM rizome www.rizome.fr FOCUS HOME INTERACTIVE Terres de Bourgogne

▸ Agenda

06/09 Marché du terroir et de l'artisanat

Dimanche 7 septembre, de 9 h 30 à 18 heures, un marché du terroir et de l'artisanat est organisé dans le quartier Saint-André, boulevard Lesire Lacam à Joigny. En plus du marché, des balades en poneys, du maquillage pour enfants et un concert de rock des années 60 et 70, seront mis en place. Renseignements au 03.86.91.47.06 (pendant les heures de repas).

12-14/09 Les médiévales de Tonnerre

Du vendredi 12 au dimanche 14 septembre, Tonnerre retourne au Moyen-Âge. Cette nouvelle édition des Médiévales de Tonnerre aura lieu au cœur de la ville, autour du bâtiment moyenâgeux, l'Hôtel-Dieu, bâtiment hospitalier construit en 1293 par Marguerite de Bourgogne, sœur du roi Saint-Louis. Troubadours, saltimbanques, camelots, guerriers et enchanteurs de toute sorte mèneront la danse pour trois jours de folie. Au programme : banquet médiéval, marché médiéval et artisanat, spectacles de chasseurs de drakes, concerts, tournoi de chevalerie, etc. Attention, si 80 % de l'évènement est gratuit, certaines animations restent payantes. Programme complet sur www.lesmedievalesdetonnerre.org.

13/09 Fest'Noz à Joigny

Samedi 13 septembre, à 19h30, une soirée bretonne est organisée dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny. Au programme : musiques bretonnes et celtiques et danses traditionnelles avec les groupes Penhuern et Maltavern. Un repas breton avec terrines de la mer, galettes, crêpes et gâteaux bretons seront aussi proposés. Tarifs : 8 € pour les concerts et 15 € pour la formule concert + repas. Réservation au 03.86.63.02.28.

31/08 Labyrinthe dans la ferme des Glaciers

Jusqu'au 31 août, de 14 à 19 heures, la Ferme des Glaciers à Saint-Martin-du-Tertre propose de nombreuses animations avec un trampoline, un labyrinthe géant, un karting à pédales, plus de 60 jeux géants en bois, un tracteur à pédale, des miroirs déformants, ou encore des structures gonflables pour petits et grands. Tarif : 7 €.

Colza

Six "innovantes" modalités d'implantation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne poursuit ses recherches pour concilier colza et protection de la qualité de l'eau en effectuant un essai «implantation colza» dans le hameau de Brassy.


Stripcat ou Semeato... lequel de ces deux engins apportera la bonne méthode ? …

«*Les conditions d'implantations du colza sont vraiment particulières et difficiles car les herbicides utilisés posent des problèmes quant à la qualité de l'eau dans les bassins d'alimentation de captage. Il existe des alternatives au niveau des céréales mais en en cherchant pour cet oléagineux, on retombe forcément sur lesdits herbicides*», explique Laurette Paravano, conseillère agronomie - environnement à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. C'est pourquoi, suite à l'évocation de cette problématique par les agriculteurs situés sur des bassins d'alimentation de captage, l'organisme lance de nouveaux essais pour allier au mieux protection de la qualité de l'eau et implantation de colza. «*Ces bassins représentent 5 000 hectares sur le département dont 3 200 en surface agricole utile. Soixante-dix agriculteurs sont concernés par cette thématique. L'objectif est de trouver une réponse locale afin de pouvoir ensuite accompagner ces professionnels de l'agriculture*», affirme Laurette Paravano. Ces essais sont effectués dans le hameau de Brassy, à quelques kilomètres d'Égriselles - Le Bocage, dans le nord du département, sur une parcelle de Christian Deschamps. Sur un bout de terrain d'une surface de 72 x 80 m, six modalités différentes sont mises à exécution pour réussir et sécuriser l'implantation du colza tout en observant son comportement et celui des adventices. «*Ces essais sont tous réalisés sur la même parcelle car le sol y est homogène. Cela permet d'éliminer les variations qui seraient liées aux types de parcelles. De plus, il n'y a aucun risque que l'on observe des différences dues aux techniques employées*», déclare Laurette Paravano.

Stripcat et Semeato sur la ligne de départ

Deux modalités en strip till, l'une avec un engrais 18-46 (azote-phosphore) et la seconde n'en contenant pas, sont effectuées avec un Stripcat de la société du Lot-et-Garonne, Sly. Cette technique permet de ne «*travailler que sur les lignes de semis dans lesquels les engrais sont disposés directement*». La fertilisation est ainsi localisée et les résidus sont laissés en surface. Le strip-till permet de laisser un sol moins exposé aux intempéries et d'avoir une bande dégagée qui se réchauffera plus rapidement au printemps pour permettre un semis plus précoce et une qualité de germination optimale. Un autre bout de parcelle est consacré au semis direct avec un Semeato, réalisé par Pierre-Louis Barré. Avec un travail à 2,5 cm de profondeur, cet engin ne travaille pas du tout le sol et réalise des entailles pour déposer les graines, ce qui permet de «*ne pas remettre les adventices en germination*». De plus, deux modalités semis à la volée en TCS, un semis en ligne avec un semoir à céréales en TCS et un dernier de précision en TCS sont réalisés par Christian Deschamps. Les semis effectués, seul le temps dira laquelle de ces méthodes est la plus adaptée pour répondre à cette thématique de culture et de protection de l'eau. En attendant, la Chambre de l'Agriculture de l'Yonne continue ses recherches. Un autre essai va être effectué dans les semaines à venir pour «*comparer l'efficacité d'herbicides colza, avec micro-doses*».

Cécilia Lacour


Premier passage effectué, il faut maintenant vérifier que tout est bon…



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 13/08/2014	Bourg-en-Bresse 19/08/2014	St Christophe-en B. 13/08/2014	National 13/08 au 19/08/14
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,15 €	4,07 €
	R	3,70 €	3,70€	3,96 €	3,71 €
	O	-	3,40 €	-	3,29 €
Vaches mixte (M)	R		NC	-	3,40 €
	O	3,40 €	3,35 €	-	3,36 €
Vaches lait (L)	O		3,05 €	-	3,02 €
	P	3,76 €	2,60 €	-	2,73 €
Génisses VML	U	4,30 €	4,35 €	4,88 €	4,39 €
	R	4,00 €	3,80 €	4,15 €	3,81 €
	O	-	3,35 €	-	3,24 €
Taureaux VML	URO	2,80 €	2,55 €	2,75 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 19/08

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg		2,84	-
350-400 kg	-	2,79	2,61
400-450 kg	-	2,73	2,59
	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg	-	2,68	-
350-400 kg	-	2,63	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,48	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,58	-
400-450 kg	-	2,48	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,68	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,75	2,20	1,98 -
5 -10 ans	-	2,10	1,91
+10 ans	-	1,90	1,79 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,79	2,34	-

94% de vendus. La pousse de l'herbe fraine les sorties, l'offre s'en trouve modérée pour la saison.

Broutards : présentation en quantité limitée mais de qualité convenable permettant de retrouver une cotation en rapport avec les tarifs d'avant les fêtes.

Génises : quelques bons lots présentés, vente rapide avec des cours en légère progression, peu d'invendus.

Taurillons et Laitonnes : peu d'offre malgré les besoins.

Vaches et Génises 30 mois : belle présentation "240" vente quasi totale cours plus ferme à haussier, seul quelques sujets agés et maigre ont des tarifs en recul.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/08

Bovins (336))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
330 à 395 kg	920 - 1080	2,69 - 2,80
400 à 455 kg	1080 - 1210	2,56 - 2,77
Taurillons d'herbe		
335 à 410 kg	810 - 1040	2,38 - 2,54
425 à 530 kg	1080 - 1340	2,45 - 2,70
Laitonnes		
245 à 400 kg	-	-
Génisses		
250 à 390 kg (16-24mois)	600 - 970	2,31 - 2,49
535 à 825 kg (24-36mois)	1110 - 1670	2,03 - 2,41
Taureaux		
695 à 1065 kg	1180 - 1800	1,57 - 1,78
Vaches		
Vaches légères	800 - 1150	
Vaches entre deux	1180 - 1370	
Vaches lourdes	1380 - 1700	

Apports plus importants en broutards, les cours sont plus fermes en lourds et de bonne conformation, facilement reconduits en légers. Peu d'invendus.
Placement plus rapide en taurillons, la demande s'orientant également sur les sujets lourds.
Peu d'offre en laitonnes et génisses d'export, stabilité des tarifs.
L'offre augmente en vaches avec des animaux de bonne qualité permettant un placement rapide et quasi-total à des tarifs plus fermes.
Bovins gras : 33
Génisses de viande : 3,98 à 4,24 kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,16 kg de viande.
Apports importants, de bonne qualité entrainant vente totale à des tarifs fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 06/08/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	nc
300 à 350 kg	2,84	2,60
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	2,64	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,66	2,44
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	4,30	4,00
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,92
de 5 à 10 ans	4,01	3,82
+ 10 ans	-	-

Broutards : commerce actif en broutards mâles et femelles de qualité.

Laitonnes-Génisses : même avec des apports plus importants l'activité commerciale est bonne avec une hausse des cours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 05/08/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50€	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : vente plus difficile

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 11/08/14 au 17/08/2014*

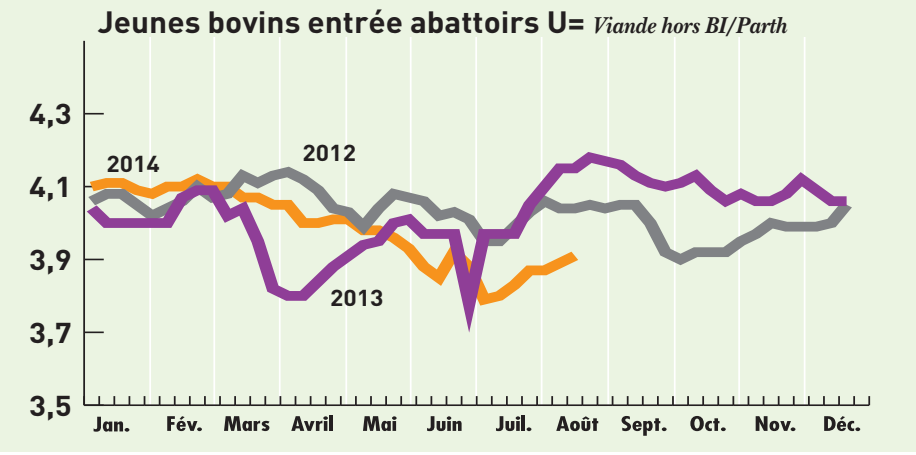
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,53 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,48 €	-
500 kg	-	2,38 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

Tendance : Commerce calme

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 11/08/14 au 17/08/2014*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,89 €	3,77 €	-			
Races mixte		-	3,46 €	3,46 €	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,16 €	4,06 €	3,85 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,27 €	4,13 €	4,03 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,62 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,64 €	3,58 €	-	-
Races lait				-	-	3,14 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,75 €	4,52 €	-	4,11 €			

Tendance : Petite reprise de rentrée



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 11/08/14 au 17/08/2014*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	3,99 €	3,94 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,78 €	4,20 €	4,20 €	4,08 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,00 €	3,96 €				
Races mixte					3,62 €	3,53 €		-
Races lait						-	3,15 €	3,12 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,95 €	4,67 €	4,42 €	4,13 €				

Tendances — SEM. DU 18 AOÛT AU 22 AOÛT 2014

Bovins de boucherie

Les besoins des abattoirs sont peu importants pour la préparation de la rentrée que ce soit dans les villes avec le réapprovisionnement des boucheries pour le retour des aoutiens, ou les préparatifs de rentrée scolaire. La modestie de l'offre permet une vente assez régulière. Les tarifs se maintiennent sans difficulté dans le domaine des femelles haut de gamme ou Charolaises labels. Le commerce est également assez régulier dans les Charolaises viandées et les jeunes vaches de moins de 5 ans et les tarifs se tiennent dans les allaitantes bas de gamme. En réformes laitières, le commerce est plus régulier avec une reconduction des prix dans les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes. En jeunes bovins, l'équilibre entre une offre moins excédentaire et une demande italienne plus régulière permet une légère amélioration des prix dans les Charolais ou les Limousins. ■

Broutards

Après la période des congés concentrée autour du 15 août, de nombreuses structures commerciales redémarrent. L'abondance de nourriture dans les herbages tend à limiter les sorties. L'activité commerciale est assez fluide avec une légère amélioration des prix dans les bons broutards Charolais avec une demande italienne ciblée sur des mâles de plus de 400kg. Les tarifs sont stables dans les taurillons lourds. En laitonnes, la vente est favorisée par la modestie de l'offre. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La modestie de l'offre engendrée par un fourrage abondant dans les prairies pour cette période de l'année permet un commerce assez régulier avec une facile reconduction des cours dans les bonnes femelles lourdes à finition rapide. Le bétail entre deux viandes trouve également preneur, mais les engraisseurs demeurent prudents dans les tarifs pratiqués. ■

Veaux d'engraissement et label

Les transactions restent tendues avec des cours en baisse dans l'ensemble des Frisons, Abondances et croisés ordinaires. Les bons Montbéliards se stabilisent avec un commerce assez régulier. Les très bons veaux croisés de race à viande dont l'offre est restreinte restent très bien valorisés. Les écarts tarifaires entre les sujets de qualité et la marchandise ordinaire sont importants avec un tri plus sévère dans les légers. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB Situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 18 août)
«Constat d'un mieux sur la demande, d'où une tendance confirmée au raffermissement général des prix, dans un contexte d'offre qui demeure modérée à cette période. Les producteurs attendent de l'aval de la filière une hausse sensible et la mise en avant des viandes françaises.»
Situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 18 août)
«En bovins maigres, la tendance est à un marché dynamique pour les animaux bien conformés et pour les femelles »

De nouveaux rythmes scolaires pour 2014-2015

Une réforme difficile à organiser pour

Dans les tuyaux depuis deux ans, la réforme des rythmes scolaires sera généralisée à la rentrée 2014-2015 pour tous les écoliers de maternelle et de primaire. Même si l'objectif de réduire la longueur des journées des enfants faisait l'unanimité, sa mise en place complexe a créé de nombreuses difficultés dans les communes, notamment en milieu rural.



La réforme des rythmes scolaires sera généralisée à la rentrée 2014-2015 avec une déclinaison différente selon les communes.

Réduire la durée des journées de travail scolaire des élèves pour s'adapter aux rythmes des enfants, tel est l'objectif de la réforme des rythmes scolaires souhaitée par Vincent Peillon, l'ex-ministre de l'Éducation nationale et portée actuellement par Benoît Hamon. Avant cette réforme, les écoliers français effectuaient un nombre de jours d'école inférieur à tous les autres pays de l'OCDE, d'où des journées longues et chargées. En répartissant le temps scolaire sur cinq matinées par semaine, au lieu de quatre, la réforme prévoit une réduction des journées de classe de 45 min, remplacée par des activités périscolaires, laissées à l'appréciation de chaque municipalité.

Une organisation différente d'une commune à l'autre

En 2013-2014, près d'1,6 million d'écoliers sont passés sur ce nouveau rythme scolaire. A la rentrée prochaine, tous les écoliers français basculeront dans les nouveaux rythmes scolaires de 4 jours et demi avec normalement des journées de classe plus courtes se terminant à 15h45.
Cependant, en mai dernier, Benoît Hamon a introduit la possibilité pour les communes d'expérimenter une autre organisation du temps scolaire en permettant de regrouper les activités périscolaires sur une après-midi par semaine. Au lieu de raccourcir de 45 min les après-midi, certaines communes ont fait le choix de proposer les temps d'activités périscolaires ou TAP chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. En effet, les municipalités étaient nombreuses à souligner la difficulté de recruter un animateur pour 45 min sur quatre jours. Cependant, ces expérimentations doivent : *«aboutir à un temps scolaire organisé dans l'intérêt des apprentissages de tous les élèves, en particulier des plus fragiles»*, explique le ministère de l'Éducation.
Malgré cette adaptation, la réforme des rythmes scolaires provoque certains remous dans la société. L'organisation de la semaine est chamboulée pour les parents et les enseignants des écoles élémentaires. Les enfants travailleront désormais le mercredi matin ou le samedi matin en fonction des municipalités. Pour permettre aux parents de se repérer, le ministère de l'Éducation nationale a créé un site internet spécifique *"La semaine avec 5 matinées, c'est mieux pour les écoliers"*[1]. On y retrouve les horaires par commune et par école. Un rapide tour sur le site montre qu'il co-existera de multiples rythmes scolaires entre les communes. Selon une étude réalisée par l'association des maires ruraux de France, l'AMRF, auprès des 4 000 communes ayant mis en place les nouveaux rythmes scolaires dès 2013-2014: *«environ 40 % des communes ont choisi de mettre en place des TAP d'une durée de 45 minutes en fin d'après-midi quatre fois par semaine, 10 % choisissant le même rythme, mais en début d'après-midi. 10 % ont opté pour 1h en fin d'après-midi trois fois par semaine. Pour les 40 % restants, les modes d'organisation sont très variés : une heure quatre fois par semaine, deux fois une heure et deux fois une demi-heure, trois fois 30 minutes et une fois une heure et demie»*. Différentes raisons sont à l'origine de ces choix : faciliter les transports scolaires, organisations des temps d'activités, articulation entre les TAP et l'accueil périscolaire du soir, etc.

EXPÉRIENCE Une plus-value éducative

Aux Rousses, cette commune de moyenne montagne du Jura qui borde la Suisse expérimente depuis la rentrée de 2013, les nouveaux rythmes scolaires. *«Tout le monde s'en félicite!»*, s'exclame son maire, Bernard Mamet.

Avant d'être une affaire d'organisation et de logistique, les rythmes scolaires sont d'abord une question pédagogique et éducative. *«Nous n'avons pas apprécié le passage aux 4 jours d'école par semaine. Chez nous, le retour aux 4,5 jours de scolarité faisait consensus pour des raisons pédagogiques admises par tous les spécialistes»*, explique le maire des Rousses.
Aussi, dès l'annonce de la réforme des rythmes scolaires, les élus, les enseignants et les parents d'élèves de la station du Haut Jura décident, sans attendre, de les appliquer dès la rentrée de septembre 2013.
Après une année scolaire de fonctionnement, tout le monde loue l'expérience. C'est si vrai qu'elle sera reconduite en l'état à la rentrée 2014 et que Bernard Mamet, réélu aux dernières municipales, n'a pas eu à souffrir électoralement de cette nouvelle organisation scolaire. Faut dire que les élus des Rousses ont créé les conditions d'un accueil exemplaire des enfants de la commune. Entre l'organisation de l'accueil extra-scolaire et la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP), prévus par la réforme des rythmes scolaires, les enfants scolarisés de 3 à 11 ans peuvent être accueillis à l'école dès le matin du lundi au vendredi à partir 6h50. Le soir, ils pourront être encadrés jusqu'à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et jusqu'à 18 heures le mercredi. Pose méridienne et cantine comprises.

Un coût pour la commune

Ces conditions d'accueil exceptionnelles articulent l'accueil extra-scolaire, payant selon les ressources des parents, et les activités périscolaires gratuites prévues par la réforme des rythmes scolaires. *«Les parents, dont beaucoup travaillent comme frontaliers en Suisse, mais aussi les enseignants et surtout les élèves nous disent leur satisfaction de l'organisation éducative»*, indique Bernard Mamet qui signale cependant l'effort financier assumé par la commune. *«Entre le recrutement d'animateurs compétents et rémunérés, la mobilisation et l'aménagement de locaux adaptés aux activités, c'est un budget annuel de 22 000 euros à la charge de la commune et l'État comme la CAF [2] contribuent pour autant»*, calcule le maire des Rousses. En s'inscrivant aux ateliers musique, bibliothèque, aide aux devoirs, expression corporelle, informatique, anglais ou allemand, chacun peut s'initier à des domaines auxquels il n'aurait pas accès ni dans les programmes scolaires ni à la maison. Cette grande variété d'activités contribue à l'éveil et à l'ouverture d'esprit des enfants car ils doivent changer d'atelier au cours de l'année. *«C'est une règle»*, ajoute Bernard Mamet pour permettre à chacun de découvrir une large palette d'activités et pour éviter que certaines ne soient délaissées. Autre preuve du succès des trois heures (¾ d'heure le lundi, mardi, jeudi et vendredi) de temps d'activités périscolaires proposés aux Rousses : *«bien que les TAP ne sont pas obligatoires, la presque totalité des 280 élèves y participent»*, note avec satisfaction le maire des Rousses.

SERGE BERRA

(2) La CAF verse sous conditions 0,50 euro par enfant et par heure d'activité périscolaire. Celle de la CAF à vocation à s'inscrire dans le temps.

Une opportunité pédagogique, surtout en milieu rural

Vanik Berberian, le président des maires ruraux de France fait le constat que *«notre école est mal en point et perd des places dans le classement européen. Les rythmes scolaires ne résoudront pas toutes nos difficultés pédagogiques, mais ils apportent une plus-value éducative surtout en milieu rural où les enfants ont moins accès qu'en ville à des activités éducatives indispensables à leur épanouissement»*. Mais le président des maires ruraux ne néglige pas les *«difficultés que rencontrent certaines communes dans la mise en œuvre de cette réforme en raison de problèmes logistiques, de locaux, ou de difficultés à recruter des encadrants»*. C'est pour faire face à ces difficultés que l'association des maires ruraux demande «un délai supplémentaire d'application de la réforme ». Par ailleurs, Vanik Berberian suggère aux pouvoirs publics une rallonge budgétaire de l'aide à la mise en place des rythmes scolaires. *«Je la demande pour deux raisons : la première, c'est qu'il s'agit d'une décision de l'État et le bon sens veut que celui qui décide paye. La seconde raison tient à la situation faite aux communes rurales au titre de la dotation générale de fonctionnement (DGF) allouée par l'État. Les communes rurales ont une DGF ramenée à l'habitant inférieure de moitié à celle que perçoivent les communes urbaines ! Nous n'acceptons pas qu'un rural compte, aux yeux des Pouvoirs publics, la moitié d'un urbain. C'est, pour nous, une injustice insupportable !»* S.B

r les communes rurales

Une réforme complexe

Pour les mairies, cette réforme a d'abord semblé complexe à mettre en oeuvre et a posé des difficultés, notamment pour le recrutement des animateurs pour couvrir trois nouvelles heures de périscolaires. Ensuite, la fin de l'école à 15h45 dans de nombreuses communes demande aux parents d'adapter leur mode de garde s'ils ne souhaitent pas inscrire leur enfant aux activités périscolaires. Pour le coût, en fonction du choix des communes, les temps d'activités périscolaires seront gratuits, ou soumis à une participation financière pour les parents. Selon l'étude réalisée par l'AMRF sur les communes déjà passées à la semaine de 4,5 jours, 80 % des communes ont opté pour la gratuité, 12,5 % a choisi un tarif modulé selon les revenus et la composition de la famille, et 7,5 % ont choisi un forfait. Les villes de plus de 10 000 habitants font plus souvent participer les parents que les petites communes.

Le contenu de ces temps d'activités périscolaires est d'ailleurs laissé à l'appréciation des seules communes. On observe ainsi une différence de type d'accueil. Selon l'étude de l'AMRF, 68 % des communes organisent les TAP sous la forme d'ateliers périscolaires, 22 % sous celle d'un accueil de loisirs. Seules 8 % des communes disent ne proposer qu'une garderie. Il s'agit essentiellement de communes rurales, ce taux étant inférieur à 3 % pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Dans les communes déjà passées aux nouveaux rythmes, la fréquentation des TAP dépasse les 85 % d'enfants présents dans plus de la moitié des communes. C'est dans les communes rurales que le taux de fréquentation est le plus élevé : il dépasse 70 % pour les trois quarts de ces communes.

L'accompagnement financier des communes a également été revu au mois de mai dernier. Un fonds d'amorçage permet d'accompagnement la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Ces aides forfaitaires s'élèvent à 50 euros par élève, accordées à toutes les communes. Une majoration forfaitaire égale à 40 euros par enfant et par an est prévue pour les communes rurales ou urbaines les plus fragiles. Enfin, la Caisse nationale d'allocations familiales accompagne également les communes mettant en place des activités périscolaires dans le cadre d'accueils de loisirs déclarés. Elles pourront recevoir une aide spécifique pour les trois heures induites par la modification des rythmes scolaires d'un montant de 54 euros par enfant et par an.

Enfin, l'étude de l'AMRF montre que 83 % des communes se disent satisfaites de la mise en oeuvre de cette réforme, contre 17 % qui ne le sont pas. Les municipalités estiment que les parents d'élèves sont plutôt satisfaits de la réforme.

Camille Peyrache

1 http://www.5matinees.education.gouv.fr/

Très peu d'écoles privées appliqueront les nouveaux rythmes scolaires

En France, 13 % des écoliers, soit près de 900 000 enfants, sont scolarisés dans des écoles privées sous contrat, la plupart catholiques, et près de 30 000 enfants sont dans des écoles hors contrat, dites écoles alternatives (Steiner, Montessori, Freinet, catholique traditionnel, etc.) Pour ces écoliers, la réforme des rythmes scolaires ne s'appliquent pas, comme le prévoit le décret du 24 janvier 2013 rétablissant la semaine scolaire de neuf demi-journées pour l'enseignement public. Elles doivent seulement respecter le même volume horaire hebdomadaire. Selon le secrétaire général de l'enseignement catholique, Pascal Balmand auditionné par le Sénat en février, moins de 10 % des écoles élémentaires privées sous contrat passeront à la semaine de neuf demi-journées à la rentrée 2014. Aucune consigne nationale n'a été donnée par l'enseignement catholique, arguant que la richesse de l'enseignement sous contrat réside dans sa diversité. Les autres établissements se donnent le temps de la réflexion car le raccourcissement des journées de travail à un coût pour financer le périscolaire qui pèse soit sur les écoles privées sous contrat, soit sur les parents. Pourtant, elles sont éligibles au fonds d'amorçage permettant de toucher l'aide accordée par l'État aux collectivités locales. Cependant, certaines communes incluent les écoles privées sous contrat dans leur réflexion alors que d'autres ne le font pas. Dans les communes rurales, la multiplication des horaires de sorties des écoliers peut par exemple poser des difficultés pour les transports scolaires. Aussi, de nombreuses écoles privées sous contrat sont en phase de réflexion pour préparer un éventuel passage aux nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2015-2016. Il faut aussi noter qu'en 2008, une bonne partie des écoles privées élémentaires sous contrat n'étaient pas passées à la semaine de quatre jours mise en place par Xavier Darcos. Elles ont donc moins de choses à changer pour passer aux nouveaux rythmes scolaires. Du côté des écoles hors contrat ou écoles alternatives, il n'existe pas de statistiques permettant de mesurer les éventuels changements. Ces écoles appliquent les horaires et les journées de travail qu'elles souhaitent. La plupart ont un rythme assez proche des écoles publiques, mais certaines sont déjà à la semaine de neuf demi-journées avec des temps d'activités périscolaires le vendredi après-midi par exemple.

Camille Peyrache

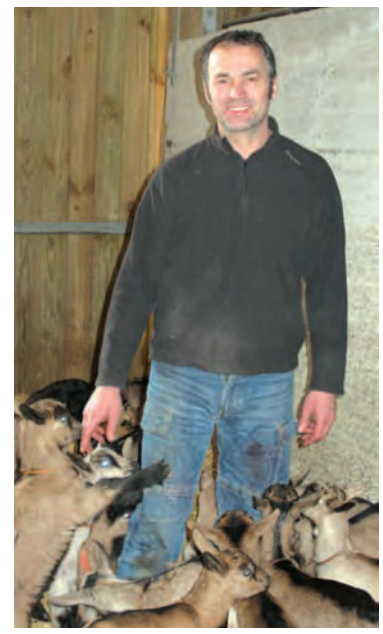
Une claque budgétaire pour les communes

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires est un vrai casse-tête pour les élus. Certains ont fait le choix d'une organisation intercommunale. Mais dans tous les cas, le coût reste très élevé pour les communes.

En Ardèche, la réforme des rythmes scolaires va concerner un peu plus de 300 écoles publiques. Seules 23 communes avaient fait le choix de franchir le pas à la rentrée 2013. Pour les autres, les réunions se sont multipliées tout au long de l'année. Objectif : réfléchir aux solutions possibles pour gérer le temps périscolaire induit par ces nouveaux rythmes. Le tout sur fond d'élections municipales et de changement de ministre de l'Éducation nationale. Autant dire que pour les acteurs en charge du dossier dans les communes, l'exercice a été difficile.

À Saint-Pons, commune de moins de 300 habitants, l'école réunit en une classe unique une vingtaine d'élèves, de la maternelle au CM2. Pour faire face à cette réforme, les élus ont fait le choix de travailler à l'échelle intercommunale. *«Du côté des maires, nous avons avancé tout doucement, pour voir ce qu'il était possible de faire ensemble»* explique Dominique Laville, maire de Saint-Pons et agriculteur. Sur les 14 communes qui constituent la communauté de communes Berg-Coiron, on compte onze écoles. *«Réfléchir à l'échelle intercommunale, c'était une façon de mutualiser les coûts et surtout d'avoir une offre d'activités périscolaires équivalente sur l'ensemble du territoire»* indique le maire.

Du côté de la mise en œuvre, les élus ont choisi de faire gérer les activités par le centre socio-culturel et l'accueil de loisirs intercommunal, deux structures déjà en place sur le territoire, ce qui permettra de bénéficier des aides de la CAF[3].Les animateurs embauchés par ces structures tourneront donc sur les différentes écoles. Cinq grands thèmes d'activités ont été définis: citoyenneté et environnement ; culture et patrimoine communal ; sciences et multimédia ; plein air et sport ; créer un livre. *«Du côté de l'accueil, sur notre commune, nous allons réquisitionner tous les bâtiments communaux pour ces activités : salle polyvalente, salle de vote, salle de classe»*, précise Dominique Laville.



Dominique Laville, maire de Saint-Pons, explique: *«Réfléchir à l'échelle intercommunale, c'était une façon de mutualiser les coûts et d'avoir une offre d'activités périscolaires équivalente sur l'ensemble du territoire».*

Manque d'infrastructures

Car la difficulté pour certaines communes est bien là : où réaliser ces activités périscolaires, quand on sait que la salle polyvalente ou le terrain de sport peuvent se situer à 10 mn de marche de l'école, soit déjà 20 mn à amputer sur un temps quotidien d'environ 45 mn destiné aux activités périscolaires ! À Empurany dans le nord Ardèche, Florian Minodier, jeune agriculteur, futur parent d'élève (son fils entre en maternelle à la rentrée) et élu au Conseil municipal l'affirme : *«Nous n'avons pas d'infrastructures qui permettent d'organiser des activités sur un temps si court. Une commune comme la nôtre n'a clairement pas les moyens de proposer autre chose que du temps de garderie»*. L'école d'Empurany compte une quarantaine d'élèves. *«La mairie a toujours tout fait pour conserver l'école parce que c'est la vie de la commune»* souligne Florian Minodier. Mais, avec la réforme des rythmes scolaires, *«c'est une claque supplémentaire, un surcoût de 6 à 7 000 euros sur le budget de la commune pour organiser trois heures supplémentaires par semaine de temps de garderie»* poursuit l'élu.

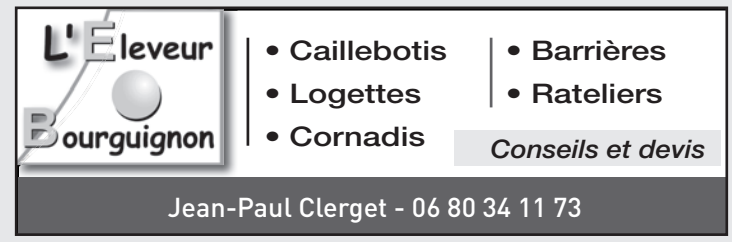
La question au cœur de cette réforme reste bien celle du financement. Dominique Laville indique qu'à l'échelle de sa communauté de communes, la réforme va coûter pour les deux années à venir 6 euros par habitant et par an. Un coût qui s'élèvera à 14 euros après la période des aides. *«Concrètement, ces activités représenteront 120 000 à 130 000 euros de budget pour la communauté de communes, sans compter l'extension nécessaire du temps de garderie le matin, le soir et le mercredi. On approche les 200000 euros, soit le budget de fonctionnement d'une commune comme Saint-Pons. Je ne comprends vraiment pas que ce ne soit pas l'Éducation nationale qui finance cette réforme»* souligne le maire. Du côté d'Empurany, Florian Minodier s'interroge: *«Le système fonctionnait bien. Les parents s'étaient organisés sur ce rythme de quatre jours. Est-ce qu'on va vraiment apporter quelque chose de plus aux enfants ?»*. Sans oublier une question sous-jacente : n'est-on pas en train de tout bouleverser pour faire marche-arrière d'ici quelques temps ?

Sophie Sabot

(3) La caisse d'allocations familiales apporte une aide financière dans le cadre de l'accueil périscolaire assuré par des structures agréées.

▶ Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	20/08/2014	26/08/2014	20/08/2014	20/08 au 26/08/14	
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,15 €	4,07 €
	R	-	3,70€	3,96 €	3,71 €
	O	-	3,40 €	-	3,28 €
Vaches mixte (M)	R		NC	-	3,40 €
	O		3,35 €	-	
Vaches lait (L)	O		3,05 €	-	3,01 €
	P	-	2,60 €	-	2,72 €
Génisses VML	U	-	4,35 €	4,88 €	4,41 €
	R	-	3,80 €	4,15 €	3,78 €
	O	-	3,35 €	-	3,24 €
Taureaux VML	URO	2,85 €	2,60 €	2,75 €	2,71 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 26/08

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,25	-
250-300 kg	-	3,11	2,83
300-350 kg		2,79	2,69
350-400 kg	-	2,74	2,62
400-450 kg	-	2,70	2,55
450-500 kg	-	2,59	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,83
250-300 kg	-	2,81	2,73
300-350 kg	-	2,71	2,63
350-400 kg	-	2,63	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,58	2,48
400-450 kg	-	2,58	2,47
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,39	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,71	2,35
350-400 kg	-	2,49	2,36
400-450 kg	3,21	2,46	2,41
450 kg et +	-	2,33	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,64	1,53
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,76	2,18	1,99 -
5 -10 ans	2,82	2,07	1,84
+10 ans	-	1,89	1,69 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,04	2,33	2,11

Bovins : 1179
Après la période estivale, l'offre retrouve un bon niveau saisonnier, tant en volumes qu'en qualité, et attire davantage d'acheteurs qui assurent la commercialisation de 97% des bovins présentés.

Broutards : les cours reculent légèrement mais le bon niveau de qualité permet de limiter la baisse.

Taurillons : Offre hétérogène. Peu de variations.

Laitonnes : Vente rapide et totale à des cours en progression. L'offre ne couvre pas les besoins.

Génises 18 mois : Cours maintenus sans plus, notamment dans les sujets âgés.

Génises 30 mois : Bonne vente, surtout en extras.

Vaches : Vente quasi totale. Tarifs reconduits en sujets d'avenir. Baisse en sujets âgés ou de qualité médiocre.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 25/08

Bovins (346)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
290 à 395 kg	790 - 1060	2,60 - 2,72
420 à 465 kg	1150 - 1200	2,53 - 2,73
Taurillons d'herbe		
285 à 400 kg	740 - 970	2,40 - 2,68
420 à 530 kg	1040 - 1220	2,30 - 2,49
Laitonnes		
245 à 400 kg	-	-
Génisses		
290 à 455 kg (16-24mois)	750 - 1080	2,26 - 2,67
475 à 675 kg (24-36mois)	1000 - 1530	1,98 - 2,37
Taureaux		
600 à 1130 kg	1120 - 1770	1,56 - 1,92
Vaches		
Vaches légères	770 - 1140	
Vaches entre deux	1180 - 1370	
Vaches lourdes	1380 - 2160	

En broutards et taurillons malgré des apports de bonne qualité la tendance es baissière. Toutefois un seul lot n'a pas trouvé preneur. En génisses d'export, les sujets de bonne conformation et jeunes voient leurs tarifs maintenus, vente plus difficile en ordinaires et âgés. Cours stables en taureaux. Les apports en vaches continuent d'augmenter permettant de mobiliser plus d'acheteurs. Les tarifs sont plus fermes avec peu d'invendus.
Bovins gras : 26
Génisses de viande : 3,94 à 4,52 kg de viande.
Vaches de viande : 3,90 à 4,28 kg de viande.
Vente rapide et totale à des cours soutenus.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 06/08/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	nc
300 à 350 kg	2,84	2,60
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	2,64	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,66	2,44
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	4,30	4,00
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,92
de 5 à 10 ans	4,01	3,82
+ 10 ans	-	-

Broutards : commerce actif en broutards mâles et femelles de qualité.

Laitonnes-Génisses : même avec des apports plus importants l'activité commerciale est bonne avec une hausse des cours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 26/08/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50€	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : vente toujours difficile

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/08/14 au 24/08/2014*

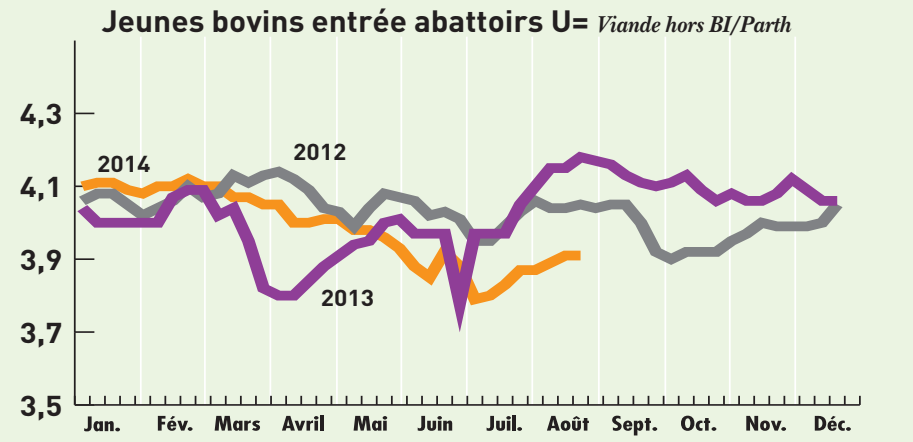
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	-
350 kg	-	2,56 €	-
400 kg	-	2,52 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,49 €	-
500 kg	-	2,38 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	2,52 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

Tendance :
Marché équilibré

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 18/08/14 au 24/08/2014*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,91 €	3,79 €	3,73 €			
Races mixte		-	3,51 €	3,50 €	3,49 €	3,46 €	
Races lait					3,30 €	3,28 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,20 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,20 €	4,06 €	3,81 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,27 €	4,16 €	4,03 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,54 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,66 €	3,59 €	-	-
Races lait				-	3,24 €	3,15 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,80 €	4,56 €	4,28 €	4,14 €			

Tendance : Petite reprise de rentrée



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 18/08/14 au 24/08/2014*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	3,99 €	3,97 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,82 €	4,28 €	4,25 €	4,01 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,04 €	3,97 €				
Races mixte					3,64 €	3,58 €		-
Races lait						-	3,17 €	3,12 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,02 €	4,71 €	4,47 €	4,16 €				

Tendances — SEM. DU 25 AOÛT AU 29 AOÛT 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est assez régulière dans les femelles de qualité bouchère et haut de gamme ou label avec le réapprovisionnement des boucheries des grandes villes au retour des vacances. Dans les jeunes vaches Charolaises viandées le basculement des besoins des zones de vacances vers une consommation plus traditionnelle de saison devrait entraîner un ralentissement des besoins. Dans la marchandise standard, l'activité commerciale reste régulière pour des tarifs stables. Le tri est en revanche plus sévère dans les vaches âgées de plus de 10 ans ou dans les animaux d'entrée de gamme. En réformes laitières, la demande est mesurée pour la rentrée avec des industriels qui cherchent à remettre la pression sur les vaches Frisonnes ou Montbéliardes. Le tri reste sévère dans les vaches sans viande. En jeunes bovins, le repli des commandes italiennes avec l'avancement des vacances tend à durcir le commerce dans les Charolais ou Limousins. ■

Broutards

Les mouvements à l'export sont plus réguliers, mais après la très bonne tenue des prix de ces dernières semaines les tarifs se replient légèrement dans les Charolais de 350/400kg. Les tarifs sont stables dans les taurillons lourds, mais le marché algérien reste fermé et risque de peser sur la tendance dès que les volumes seront plus étoffés. Dans les femelles, l'offre est juste suffisante pour la demande et les tarifs sont mieux défendus. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les volumes sont faibles, car les animaux restent dans les herbages. Les transactions sont régulières pour les bonnes vaches et génisses lourdes ou proches de la finition. Les engraisseurs sont plus prudents dans le bétail ordinaire, mais sans pouvoir peser sur les prix. ■

Veaux d'engraissement et label

Même si les prix se stabilisent, la tension commerciale reste très forte dans les veaux Frisons avec un tri sévère de la part des acheteurs. Dans les Abondances et Montbéliards, la vente est régulière avec une reconduction des prix dans les sujets de qualité. Les échanges restent difficiles avec des tarifs qui se rapprochent des veaux laitiers dans les veaux légers. L'activité commerciale reste favorisée par la modestie de l'offre pour les très bons veaux Charolais, Limousins ou croisés. La vente est en revanche plus sélective dans les veaux de milieu de gamme ainsi que pour les croisés laitiers. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB Situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 25 août)

«Le marché demeure équilibré en animaux à viande, et doit permettre de maintenir la tendance à la hausse des prix. En animaux laitiers, offre supérieure tel qu'attendu mais logiquement de façon passagère.»

Situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 25 août)

«Tendance à des cours en reconduction, dans un marché toujours limité en volume»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/08*

Agneaux (627)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg) 85 à 112 €	-	**2,75 -3,10**	**2,58 - 3,06**
Gras (38-44 kg) 101 à 130 €	-	**2,69 - 3,03**	**2,61 - 2,81**
Gras (+44 kg) 114 à 136 €	-	**2,58 - 2,97**	**2,46 - 2,61**
Gras (+50 kg) 118 à 180 €	-	**2,51 - 3,00**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (193)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,64 - 1,34**	-
(+60 kg)	**1,21 - 1,46**	**0,83 - 1,28**	-
Divers			
Béliers: 80 à 193 €	-		
Agneaux maigres : 79 à 93 €			
Chèvres : 20 à 32 €			
Boucs : 60 €			

Ovins : 749

Agneaux : A qualité égale les cours sont reconduits, la cotation est toutefois établie avec quelques centimes de recul principalement dû au manque de régularité dans la finition de certains lots. Pensez à trier sévèrement.

Brebis : Commerce très actif, vente totale avec une légère hausse des tarifs dans la bonne marchandise.

Effectifs :
Agneau : 538 -Brebis : 193
Béliers : 6 - Caprins : 12

Prochain marché : lundi 1 septembre (pesée 6h00, vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 25/08*

Ovins : 195	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**97 - 133**	**2,33 - 3,17**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**30 - 92**	**0,48 - 1,30**
Béliers	**115 - 140**	

Vente plus active et totale en agneaux avec une amélioration des tarifs. Cours fermes en brebis, aucun invendu. Foire aux agnelles le 08 septembre.

Prochain marché ovins le lundi 08 septembre aux horaires habituels.

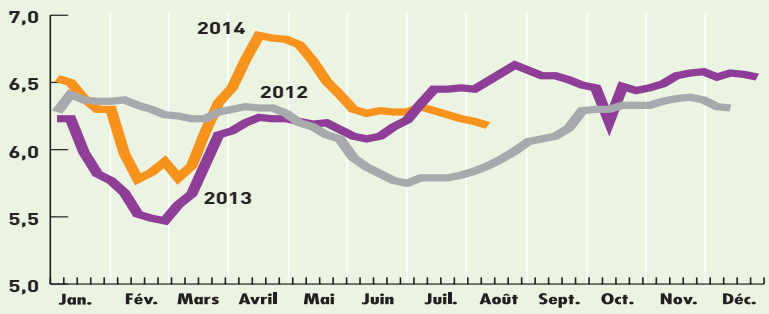
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 18/08/14 au 24/08/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,09 €**	**5,87 €**
Couvert	16-19 kg	**6,40 €**	**6,17 €**	**5,96 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	-	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/08/14 au 24/08/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,18 €	**5,51 €**	**2,30 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 18/08/2014 au 27/08/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX

ETAT ENGRAISSEMENT	CONFORMATION	COTATIONS REGIONALES ZONE NORD 13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg	ZONE SUD 13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg	COTATIONS NATIONALES MOYENNES DES 2 ZONES 13 A 16kg	16 A 19kg	19 A 22kg	+ de 22kg
2 (CIRÉ)	U	-	6,55	6,52	5,91	-	-	-	-	-	6,56	6,52	5,91
	Var.		*-0,03*	*-0,03*	*-0,02*						*-0,04*	*-0,04*	*-0,02*
	R	6,06	6,14	6,13	-	6,53	6,56	6,46	-	6,22	6,24	6,21	-
	Var.	*-0,04*	=	*0,01*		*-0,09*	*-0,10*	*-0,11*		*-0,06*	*-0,01*	*-0,01*	
	O	-	-	-	-	6,15	6,08	-	-	5,97	5,97	-	-
	Var.					*-0,12*	*-0,12*			*0,04*	*0,05*		
3 (COUVERT)	U	-	6,40	6,30	5,51	-	6,63	6,50	5,86	-	6,46	6,33	5,57
	Var.		=	*-0,04*	*-0,14*		*-0,09*	*-0,03*	*-0,04*		*-0,01*	*-0,05*	*-0,13*
	R	6,09	6,17	6,09	5,43	6,50	6,51	6,33	5,91	6,42	6,39	6,22	5,63
	Var.	*-0,06*	*-0,02*	*-0,01*	*-0,15*	*-0,06*	*-0,02*	*0,03*	*0,03*	*-0,06*	*-0,02*	*0,01*	*-0,08*
	O	5,87	5,96	5,94	5,32	6,23	6,16	5,97	-	6,19	6,11	5,96	5,34
	Var.		*0,11*	*0,06*	*-0,07*	*-0,04*	*-0,06*	*-0,08*		*-0,03*	=	*0,02*	*-0,07*
4 (GRAS)	U	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.												
	R	-	-	5,00	-	-	5,75	5,52	-	-	5,55	5,24	-
	Var.			*-0,07*			*-0,12*	*-0,05*			*-0,15*	*-0,10*	
	O	-	-	-	-	-	5,67	-	-	-	5,59	5,27	-
	Var.						*-0,02*				*-0,03*		

Zone nord : commerce laborieux dans l'ensemble dû à la concurrence de l'import britanique
Zone sud : application du réseau, volumes stables, marché équilibré

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
25-26/2014		**7500**	**0,169**	-	-	**5**
27-28/2014		**102 540**	**0,208**	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 juillet 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

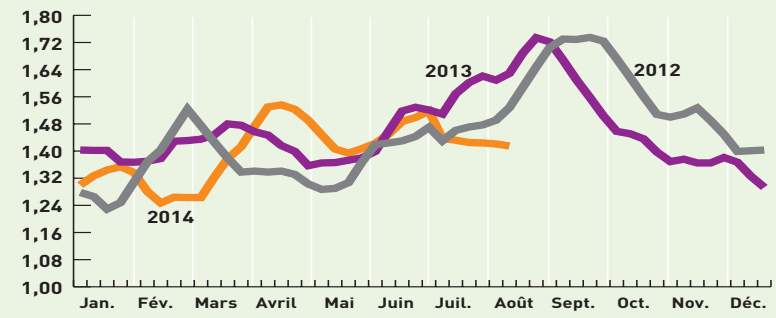
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 258 porcs présentés) *Cotations du lundi 25 août 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,415 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 08/08 au 14/08/14*

1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

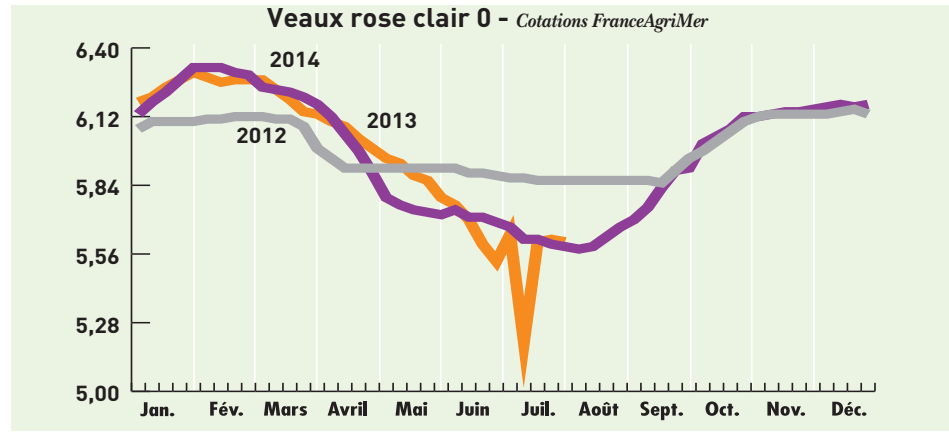
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/08/14 au 24/08/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,72 €**	**6,29 €**	-
O	-	**5,61 €**	**4,78 €**	**3,85 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 25/08/14 au 29/08/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**105**	**350-575 €**	**300-450 €**	**190-285 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-370 €**	**270-340 €**	**150-170 €**	**60-80 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**530**	-	-	**100-400 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**725**	**205-315 €**	**175-255 €**	**50-150 €**	**20-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 1808/14 au 24/08/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,28 €**	**2,14 €**	**1,38 €**	–
Bons	**1,96 €**	**1,67 €**	**1,62 €**	

Fruits et légumes

Stade grossiste détaillant

unité : le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* Cotations du 26/08/2014	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail violet sec france cat .I 60-80 mm	**2,50 €**	-	**3,00 €**
Artichaut Castel France cat I colis de 15	**1,50 €**	-	-
Aubergine longue violette France cat I	**1,60 €**	-	-
Bette France plateau	**1,20 €**	-	**1,30 €**
Carotte France avec fane cat.I botte	**0,80 €**	**1,05 €**	-
Carotte France cat I sac 10 kg	**0,40 €**	-	**0,42 €**
Céleri rave France	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Chicoré frisé France cat.I colis de 10 (la pièce)	**1,30 €**	-	-
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12	**0,50 €**	-	-
Chou fleur france couronné cat.I gros (les 6 pièces)	**10,50 €**	**10,50 €**	**11,00 €**
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,50 €**	**1,30 €**	**1,50 €**
Échalote France cat.I	**0,80 €**	-	**0,90 €**
Epinard France cat I	**1,60 €**	-	**1,60 €**
Framboise France barquette 125 g	**16,00 €**	**18,40 €**	**15,00 €**
Haricot vert France ramassé machine cat.I fin	**1,20 €**		**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,55 €**	**0,70 €**	-
Laitue feuille de chêne blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,60 €**	-	-
Laitue pommée France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	-	-
Mache coquille france barq. 150g	**1,10 €**	-	**1,00 €**
Melon Charentais jaune France cat.I 800-950g plateau	**1,05 €**	-	**1,00 €**
Navet rond violet France	**1,45 €**	**1,60 €**	**1,60 €**
Navet rond blanc France	**1,20 €**	**1,25 €**	-
Oignon blanc frais France cat I botte	**0,65 €**	-	**1,00 €**
Persil frisé france	**1,60 €**	-	**1,50 €**
Poire Guyot France cat. I 65-70 mm plateau 1rg	**0,70 €**	**1,10 €**	**0,95 €**
Poire Williams France cat. I 65-70 mm plateau 1rg	**0,80 €**	-	-
Poireau France cat.I colis 10kg	**0,85 €**	-	-
Pomme Golden France cat.I 136/180g	**0,55 €**	-	-
Prune Mirabelle France cat.I 20-25 mm	**1,70 €**	-	-
Radis demi-long France	**0,50 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat.I	**0,95 €**	-	-

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Fendt 260S an 2000, 1700 h, combiné herse rotative semoir épandeur à fumier
✆ **06.71.99.62.87**

07 - Cherche moteur de 715 SOMECA numéro 14223
✆ **04 71 65 61 52 (HR)**

21 - VENDS Arès, 610 RZ, 1999, 6 400 h., clim., 3 prise hydro., cabine suspendue, masse, entretien régulier, 14 000 euros (réf. 3504)
✆ **06 23 96 07 11**

39 - 39 - Trac. Mac Cormick C X 95 2005 4600 h 4 RM. Power-chift clim pneus 50 % TBE avec fourche Agram Q 450 très peu servie, godet 1 000 l 24 000 € exo TVA
✆ **06 37 07 36 72**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 6050 h., TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 340C)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

71 - Vds tracteur Claas Arion 630 Cebis, 150 CH, 2.170 H, ttes options, TBE, 2008, rel. et pdf av.
✆ **06 70 91 89 47**

Travail sol

89 - VDS Brabant Huard 5 corps Vari-Master 120 sécurité Hyd, bon état , 5800 € (3502)
✆ **03 86 82 63 29**
ou 06 13 21 95 69

Récolte

26 - Recherche pulvé cuve 400 500 litres état correct + remorque fourrage 6 mètres.
✆ **06 70 87 57 90 (HR)**

38 - Vends égalisateur à noix pour séchoir Rousset 2,5mx2,5m, état neuf.
✆ **04 76 36 79 60**

38 - Ensileuse John Deere 6810 bec 6 rangs maïs, laisser message je rappelle.
✆ **06 77 76 72 77**

57 - Vends MB JD coupe 4,20 m + rallonge colza Biso, 2 scies électriques 2.150 hrs 42.000 euros.
✆ **06 62 35 49 53**

71 - Vds Axial 1680, 4 RM, b. é. mécani., convient maïs ou maïs crib, révisé concess. 2013, prix à débat.
✆ **06 18 66 34 85**

88 - Vends MB Claas Colombus diésel bon état 2.000 euros.
✆ **03 29 58 97 05**

89 - VENDS belle 1075, 4.20 m., boîte hydro., factures entretien JD, bons pneus, 14 000 euros (réf. 3503)
✆ **03 86 88 42 89**
06 82 58 90 31

Traitement

55 - Vends pulvé Rau Vicon 24 m, 2.400 L, bon état, cause passage en 28 m.
✆ **03 29 70 64 42**
(laisser message)

Arbo-viti

07 - Vds bennes à vendanges Alibert 80 litres. Bon état.
✆ **06 07 65 80 51**

Forestier

54 - Vends fendeuse/scie à bois automatique 15 stères/jour, équipée d'un moteur électrique ou tracteur. Prix 6.990 euros
✆ **06 15 15 58 06**

Cave

69 - Vds 1, 2 et 3 sept., Au Trève, 69 Juliénas : tracteur Ford, Jacquet 700, remorque 3 pts, Fenwick, pompe à vin 80/100, cuves inox 32hl, gero, kreyer, caisses palet.
✆ **03 85 34 76 37**

84 - Vds pressoir 12Hl, cuverie : 3 fibre 50Hl vinif, acier 50 et 30Hl stock, béton 25Hl vinif, pompes, égrappoir ...
✆ **04 90 65 08 37**
06 37 25 04 94

Manutention

42 - vds téléscopique dieci 37/7 1500H godet Lamy le tout très bon état
✆ **06 72 00 03 07**
ou 04 77 64 14 63

Trav. publics

71 - Ag. vd pelle 90 Poclain cheni. mot. Deutz 6 cy., B.E., 9.500 - tra. Fendt Vario 916, 170 CV, B.E., 40.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Taille

89 - Achat épareuse avec tracteur bon état. (3404)
✆ **06 07 63 17 58**

Agri. divers

26 - Vds 2 remorques fruitières 5 palettes suspension pneumatique TBE 4750 euros HT l'unité.
✆ **06 82 25 63 69**

26 - Vds génératrice pour tracteur état neuf 1600 euros, pulvé Hardi 12m hydro 2500 euros, silo 7t Plastic.
✆ **06 80 73 20 45**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds micro pépinière 27 ares forage eau + chalet hbtation en Fuste 100 arbres plantés (19 m2) possible EDF 17000 euros TTC.
✆ **06 44 82 46 40**

38 - Vds semoir Nodet AS 17 rangs : 900 euros, Charrue Kv planche 5 corps : 1000 euros.
✆ **06 88 34 12 13**

38 - Vds déchaumeuse Jean De Bru trainé 28 disques en X sur 2 roues, bon état.
✆ **04 76 32 08 58**

58 - VDS Tracteur 4 roues motrices MF 65cv 1995-3960 H, pneus AR 60% usure - AV neufs, - case de contention mobile sur 3 points avec 3 barrières parc, - tonne à eau galvanisée sur roues 1 500 l., - pulvérisateur 400 l., - 2 cornadis 5 m, 7 places, - 1 cornadis 5 m, 10 places, - scie Al Bois élec. 3 cv sur roues fonct, sur 380. Le tout ss TVA. (réf. 34VB1).
✆ **03 86 30 78 60 HR**

69 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus broyeur pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr JH Braud et mois. Batt. en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - A V épandeur Leboulch 2 HV 6/7 T, porte ar. + réhausses - broyeur de haies Nicolas 460.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse distributrice enrubannage 5 m3 200 trainée, goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise morte saison importante sur mat. fenaison occ. en stock : rotatives + pirouettes.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

21 - Cause cessation VEND évacuateur à fumier chaîne carrée marque Miro, 130 m. de long, rampe 11 m., TBE, prix à débattre (réf. 350B)
✆ **06 32 57 19 21**

38 - Pailleuse dist Kuhn primo R2060M, portée cde élect. goul orient, déc. 2010, TBE : 9300 euros HT.
✆ **04 74 85 17 17 HR**

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds fourgon transporter 93 GO 148000 km px à deb. Rem Mouton PTC 500k 2012.
✆ **04 75 58 08 62 (HR)**

39 - 39 - Vds tous terrains Mule Kawasaki 2510 diesel 4 x 4 40 km/h benne plateau 500 kg TBE 4 000 km 580 h 5 000 €
✆ **06 37 07 36 72**

69 - Vds Doblo-Fiat frigorifique 2009, 105 cv, TBE, CT ok, 155 000 km, convient pour petites livraisons.
✆ **06 88 55 47 12**

71 - Vds Master bétail. 2009, 119.000 km, caisse neuve garantie, remorque bétail. 3 essieux.
✆ **06 87 39 25 00**

71 - Vends camion bétaillère Renault B110, turbo 3,5 T, permis VL, année 1997, 340.000 km, très bon état, bien entretenu, prix 8.500 euros. Gaec Bonnot, La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds maïs grain sec récolte 2013 env. 40 T chargement et accès rapide pour camion.
✆ **06 83 48 17 25**

38 - Vends 2e coupe prairie naturelle en balles rondes diam. 125 filet.
✆ **06 65 71 53 15**

42 - Agriculteur producteur vds maïs ensilage plante entière ou épi + foin de luzerne
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Producteur du 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité livre
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

42 - Agric reg st bonnet le chateau Loire vds foin pn 2014 enruban pt 2014
✆ **06 88 73 18 88**
ou 04 77 50 07 25 HR

69 - Vds pommes de terre Monalisa, Bintge, Marabelle, Désirée, bois de chauffage.
✆ **07 77 26 14 95**
ou 06 19 36 17 17.

69 - Vds maïs ensilage secteur monts du Lyonnais.
✆ **06 82 65 65 18**

69 - Vend maïs sur pied 2,5 Ha Chaussan.
✆ **06 16 91 49 15**

69 - Vend 1,5 Ha de maïs à ensiler sur pied en trois parcelles secteur le Bois d'Oingt.
✆ **06 64 93 80 31**

69 - Vds 2ème coupe de trèfle + luzerne 4 Ha sur pied pour foin ou ensilage.
✆ **07 81 01 52 17**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

71 - Vends foin, regain, enruba. et paille, récolte 2014, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds paille et foin balles carrées 90 x 120, 70 euros selon secteur, livraison assurée.
✆ **06 03 42 06 75**

Terrain

58 - VD Pâture 1ha 28, commune de Rémilly 58250, 3200€ (3203)
✆ **06 83 99 11 16**

69 - Rech terrain en appellation 1 Ha environ mécanisable St Georges, Les Oullières, Le Pérreon, La Varenne. Ecrire à : IAR - 18 avenue des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf 285**

Divers

21 - VOYAGES - Le Maroc autrement : désert, oasis, villages sahariens. Séjour éco-solidaire du 21 septembre au 28 septembre 2014. Contact avec les Berbères. Pension compl. (hors bil. d'avion) : 350 €. Départ : Dole. Renseignements : Org. Bourgogne Maroc
✆ **07 82 10 51 63**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6230 Premium, BE	100	2007	4280
JOHN DEERE 6430 Premium TLS, TBE, rév/garanti	125	2008	1850
JOHN DEERE 6230 standard TLS, TBE, rév/garanti	90	2011	2030
JOHN DEERE 6320 Premium, TBE, révisé garanti	100	2005	4000
JD6410 TLS + ch MX 80 + rel av, BE, révisé	110	2001	6980
FENDT 209.S + chargeur, TBE, révisé	95	2009	2700
NEW HOLLAND TN.75.F, BE	75	1998	4385
NEW HOLLAND TS 110 + rel av, TBE	110	2003	3650
NEW HOLLAND TN85FA, TBE	85	2008	2650
CLAASARES 556 Rz + ch MX 100, BE	100	2005	6500
LANDINI Atlas 80 + ch Manip MP 75, BE	80	2003	3350
LIANDINI Blizzard 65 + bâti Quicke, BE	65	1998	4980

AUTRES MATERIELS

Faucheuse KUHN GMD 800 GII, BE, révisée, 2003, 3m20
Fauch/condit.JD 730, rev/garantie, ttes pièces d'usure neuves, 2004, 3m00
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orientation hyd des roues, 1998, 6m80
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé, 2003, 4m60
Presse b.r JD 582, 2m, rotoflow,fic/fil, révisé garanti, 2007, 11000 bottes
Presse b.r CLAAS Variant 260, fic/filet, TBE, amen. roto, 2007, 6000 bottes
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disques neufs, 2008, 3m00
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc, non stop, 14", BE déstockage, 1991
Semoir NODET BS V6, 21 rangs à socs, 1989, 3m00
Combine de semis KUHN HR 303 + venta 24 rgs, pneum., 2005, 3m00
Epand/fumier GILIBERT Helix 6 pro, BE, 2 heris verticaux, 2006, 6 T
Tonne à lisier AGRIMAT CHE 65, TBE, révisée, 1997, 6500 litres
Tonne à lisier TONALIS 4500.S, BE, 1996, 4500 litres
Epareuse MC CONNEL PA 5600, bras avance, com/elec, BE, 2008, 5m60
Broyeur AGRIMASTER RV 520, repli/hydro 2 x 2m60, TBE, rév, 2009, 5m20

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr







Elan ✆ 01 49 84 94 28

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE

LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :

Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE

Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.

Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.



157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660

Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.

BON DE COMMANDE

à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EAG28 - Photos non contractuelles

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

38 - Vd planches sapin châtaignier hêtre - divers en 27, 35, 60 ep + noyer - tilleul - peuplier.
✆ **04 76 71 05 38 HR**

69 - Vds tout un lot de divers outils anciens agricole et viticole : 300 euros l'ensemble. Calèche pour déco : 200 euros. Scie circulaire électrique diam. 50 cm : 250 euros.
✆ **04 74 67 38 80**

69 - Vds Peugeot 205 essence 52 000 km CT ok BET - Caisses pommes plastique L50 l30 H26 cm.
✆ **04 78 44 13 37**

89 - Vds vis à grains de TRANSFERT. Benne DAGUET, 3 mètres, bon état. Roulements neufs - 700 € ht.
✆ **06 81 42 11 54**

Location

Autre

15 - Cantal Est loue gîte 2-4 pers. confort Libre sem. 35 et après le 13 sept. Court séjour. Pos. 04 71 60 36 64. réf : 34 VB2
✆ **04 71 60 36 64**

Offre

Emploi

01 - Rech. chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct.nov
✆ **06.76.03.14.55**

OFFRE D'EMPLOI

La Fédération Régionale des Cuma de Bourgogne
RECRUTE UN(E) ANIMATEUR(TRICE) CUMA

La région Bourgogne compte 635 CUMA regroupant 10 500 adhérents ; leur chiffre d'affaires annuel s'élève à 21 millions d'Euros. La Fédération CUMA Bourgogne est organisée en 4 antennes départementales ; elle procède au remplacement de l'animateur (trice) de l'antenne Nivernaise.
Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 12 collaborateurs en Bourgogne et devra travailler en collaboration étroite avec les services comptables de CER France 58, réalisant les comptabilités des CUMA.

Ses missions
• Conseil de gestion approfondi auprès des CUMA de la Nièvre, en utilisant le logiciel de comptabilité du réseau, (calcul des prix de revient, édition des factures de travaux des CUMA aux adhérents)
• Animation et conseil juridique auprès des CUMA de la Nièvre.
• Emergence et accompagnement des projets des CUMA.

Profil
• BTS+licence ou certificat de spécialisation, ou 2 BTS, ou ingénieur
• Connaissance du milieu agricole nécessaire
• Très bonnes aptitudes relationnelles en entretien individuel et en groupe, esprit d'équipe, débutant accepté.
• Domaines de compétences en gestion, accompagnement de projets collectifs.

Conditions
• CDI après période d'essai de 4 mois, renouvelable une fois, basé au siège de l'antenne départementale de la Nièvre (25 Bd Léon BLUM, 58000 Nevers).
• Déplacements sur le département, indemnisés selon tarifs de l'accord d'établissement de Fédération CUMA Bourgogne.
• Véhicule personnel
• Salaire selon accord d'établissement, se référant aux emplois-types de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire
• Ouverture du poste : 1er Octobre 2014

Candidature
Le dossier de candidature comprendra :
• Une lettre manuscrite,
• Un curriculum vitae
• Un texte de deux pages au maximum, dans lequel le (la) candidat (e) précisera sa conception de la fonction proposée
Il devra être retourné avant le 08 Septembre 2014
Pour tout renseignement, contacter Mr ROUSSEAU Jean-Philippe au 03 85 29 57 00 ou par mail : jean-philippe.rousseau@cuma.fr

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE
à Monsieur le Président
Antenne 58 CUMA Bourgogne
25 Bd Léon BLUM - 58000 NEVERS

38 - Urgent, Isère Conseil Elevage - CIEL recherche un agent de traite pour recueillir des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Bonnevaux - aucun diplôme exigé - connaissance milieu agricole appréciée - domicile sur secteur - CDD temps partiel de 30heures - voiture indispensable. Adresser candidature à
✆ **Nathalie Degardin**
06 68 00 51 35 ou
nathalie.degardin@isere-controle-laitier.fr

39 - Gaec lait AOP comté/elv. ch. ouvrier agricole
✆ **06 07 40 17 16**
03 84 25 73 94

54 - Exploit polyc-élev 100VL Sud 54 cherche salarié pour suivi troupeau lait, soins aux animaux, traite du matin ou du soir. Salaire à débattre.
✆ **06 31 09 89 81**

58 - Cherche Homme expérimenté en broyage de haies pour le mois de septembre.(réf. 3403)
✆ **06 82 45 98 16**

88 - Urgent secteur Hautes Vosges recherche H/F ou couple pour installation en Gaec cause retraite.
✆ **06 08 05 44 05**

Demande

Emploi

39 - 39 - Cherche emploi pour vendange, conduite tracteur et autres. Toutes régions ancien exploitant et PL
✆ **03 84 51 71 94 ht**

Mariage

Rencontre

07 - Homme 40 ans paysagiste naturel calme gentil cherche femme 30/40 ans pour relation sérieuse
✆ **06 84 96 04 62**

Animaux

Bovin

01 - Cause cessation vds 15 grosses vaches charolaises terme août-septembre b. origine Ibra
✆ **06.87.55.29.38**

21 - Vends - 1 taureau 5 ans type viande Pinto/crouchy, - 3 taureaux 18 mois Lorsini,Urfe, Virgil , - taureaux 1 an dont 4 à génisses , Vivier, Tombeapic,Vittoz, Natur,Uzelier, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (320B)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VDS cause retraite cheptel charolais HBC, TGS, 14 vaches pleines 630 mois pleines 6 génisses 18 mois, 1 taureau 6 ans, 1 taureau 18 mois. Laitonnes, veaux mâles année. Gobley Alain. (réf. : 340A)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - Cause retraite vds taureaux 1 à 4 ans, vaches et génisses pleines 1 et 2 ans, veaux, HBC, garanties sanitaires, Gérard Virely, 21460 Epoisses.(350A)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

38 - Vds taureau Limousin calme 5 ans Valdaine.
✆ **06 30 52 99 57**

38 - Vds 3 vaches lait. Montb. vêlage 09 + génisses prête indem IBR c. verte controle lait cessation.
✆ **06 14 37 50 44**

38 - Vds 1 taureau Charolais 5 ans + 1 taureau 20 mois HBC.
✆ **06 16 85 50 52**

42 - Vds taureaux prim'holstein et montbéliard rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux poss loc
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vds génisses limousines à saillir père inscrit garanties sanitaires
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds 8 taureaux 18 mois HBC 10 de 1 an HBC livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

54 - Vends lot génisses bio 6 à 30 mois Montbéliarde, Prim'Holstein, Jersiaise, livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

57 - Vente permanente génisses gestantes Prim'Holstein, Vosgiennes, Simmental. A réserver.
✆ **06 31 21 58 20**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 300D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends 60 taureaux 20 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Nouveautés à partir de fin août. Site http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

Caprin

42 - Vds 80 chèvres Saanen avec cornes 18 mois à 4 ans en lait - livr assurée
✆ **06 86 57 38 41**

42 - Rech. chèvres laitières (minimum 15-20 chèvres) écornées-bonne génétique
✆ **06 85 15 04 68**

42 - Vds chevrettes alpine indem de Caev nées mars 2014
✆ **06 88 18 98 47**

69 - Vends Bouc Saanen écorné de 2012 et chèvres de réforme.
✆ **06 64 81 24 60**

Ovin

26 - Cause cessation vends 300 brebis et loue ferme 180h dépt 04.
✆ **guy.blanc.chir@gmail.com**

71 - Vds béliers charollais inscrits et agneaux charollais inscrits et non inscrits.
✆ **06 74 49 76 31**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €***(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

71 - Vends antenais, agneaux mâles et femelles charollais, inscrits pour repro. Cuzin B. 71.
✆ **06 81 06 49 84**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, porcelets 25 kgs.
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43 (HR)**

Volaille-Lapin

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc. Contrôle sanitaire. Livraison. Documentation.
✆ **0682281219**

Chien

38 - Vends chien Porcelaine 1 an pour chasse au lièvre refus sanglier mère 2GBK9.
✆ **06 30 70 89 17**

39 - 5 chiots Berger des Pyrénées né le 08/07/14 non Lof mère 250268600008609
✆ **06 78 08 54 76**

39 - A réserver chiots Beauceron pure race parent extra gardien troupeau et bâtiment
✆ **03 84 42 30 98**
06 07 80 09 19

42 - Vds chiots Beagle Lof tatoué vaccinés nés le 12/07/2014 mère 6059313410
✆ **07 86 09 30 61**

Viticulture

Vendanges

69 - Rech. vendangeurs (euses) autour du 10 sept. nourris logés.
✆ **04 74 03 23 85 HR**

69 - Région beaujolaise, cherche vendangeurs (euses) vers le 10 sept. Nourris logés.
✆ **04 74 67 57 14 ou 06 74 18 89 16 HR**

69 - Ch. vendangeurs (euses) nourris logés, 14 jrs à partir du 05/09. Ambiance familiale.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Ch. chauffeur tracteur confirmé pour vendanges vers le 05/09 pour 8/10 jours.
✆ **06 80 40 03 18**

69 - Ch. vendangeurs (euses) porteur de hotte nourris logés vers le 15 sept. pour 8 jours.
✆ **04 74 04 33 22**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs (euses) nourris logés 8-10 jrs vers le 8-10 sept.
✆ **04 74 66 85 59**

69 - Cherche vendangeurs(ses) nourris logés déb sept. 14 jrs environ.
✆ **04 74 03 50 54 HR**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs(euses) nourris logés 8-10 jours vers le 10/09.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs(euses) nourris logés 8-10 jours vers 15 sept.
✆ **04 74 71 29 77 HR**

69 - Viti Beaujolais ch. FILS ou FILLES agri pour vendanges, début sept 2014, nourris/logés,
✆ **04 74 04 21 08**

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 26, 27 et 28 septembre

50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux



PORTES OUVERTES
12, 13 et 14 septembre

EARL DES MORILLATS
Elevage DUVERNOY
58360 PREPORCHE
Vend taureaux 18 mois, veaux reproducteurs charolais HBC IBR A, TGS
Tel. 03 86 30 70 36
Port. 06 33 49 46 88

PREMIÈRES PORTES OUVERTES au prés de 2 élevages HBC
Samedi 13 et Dimanche 14 septembre 2014
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle).
- **Earl Dominique Compot** Les Nolats **58 Thianges** **06 03 59 84 26** (naisseur d'Artois)
- **François Bouche** La Prairie **58 Cercy la Tour - 06 16 07 54 55** (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny 2013/14)

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse !
3 dîners pour deux personnes à gagner
Aidez-nous à mieux vous connaître
Accès sur le site ou à partir de ce code



CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ICCEO BOURGOGNE TRANSACTIONS SARL

**au capital de 10 000 €
14 rue du Golf 21800 Quétigny
793 111 600 RCS Dijon**

Par décision du 04/07/2014, la Société ICCEO BOURGOGNE, associée unique de la Société ICCEO BOURGOGNE TRANSACTIONS a nommé Bernard Meunier, 16 rue Commandant Cousteau 21000 Dijon en remplacement de Emmanuel Robin, démissionnaire. Elle a également décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon.

AL213512976

DISSOLUTION LIQUIDATION

MB DISTRIBUTION

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 623 €
Siège social : Ferme de la Fontenotte
21120 Til Châtel
R.C.S Dijon 415 055 409**

Par décision du 24/07/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2014 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Monsieur Thierry Mignotte demeurant Ferme de la Fontenotte 21120 Til Châtel, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Emile Poillot 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL213512908

IDJH

**Société à responsabilité limitée
au capital de 4000
Siège social : 5, rue de la grande fin
21212 Fontaine-les-Dijon
RCS : B 509 063 731**

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/08/2014 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du14/08/2014 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé M Hoareau demeurant 9, rue des Ribottées à Dijon en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au 9, rue des Ribottées à Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

AL213512971

GARAGE GUICHARD SEBASTIEN EURL

**au capital de 10 000 euros
7 Rue Ledru Rollin 21000 Dijon
RCS Dijon 449275320**

A compter A.G.E du 22-07-2014 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Guichard Sébastien, 1 Rue des champs de Fou, 21220 Urcy. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS Dijon.

AL213512974

ICCEO BOURGOGNESARL EN LIQUIDATION

**au capital de 10 000 €
16 rue Commandant Cousteau
21000 Dijon
752 346 478 RCS Dijon**

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COUCHEY : Terre

16 ha 01 a 80 ca - Le bois davot: ZC-15-18-19-20

FENAY : Terre (avec bâtiment)

43 ha 58 a 40 ca - Des marronniers: AB-161 - En l essard: ZB-7(J)-7(K)-7(L)-19[8](J)-19[8](K) - Hameau de domois: AB-169 - Piece du tremblot: ZC-48[2](J)-48[2](K) - Sous preville: ZC-54[31] - Sur les essarts: ZD-31[23]

MARSANNAY-LA-COTE : Terre

3 ha 80 a 97 ca - Rente logerot: BE-74-332[73](A)

PERRIGNY-LES-DIJON : Terre

34 ha 41 a 63 ca - Au champ la vache: B-302(J)-302(K)-303(J)-303(K) - Au chemin de longvic: A-642-643-644-647-652 B-4 - Au patare: BE-156(J)-156(K)-167 - Au pavillon: B-255 E-684[607] - Au petit champ de vin: B-277-278-279 - Aux charmes: ZD-119[47] - Aux creux des cloches: E-670 ZE-91 - En charmois: A-607-619-620-621 - Le chemin de domois: ZE-160[32](J)-160[32](K)-160[32](L) - Le plain du paquier: ZH-48[9] - Les grandes courbes royes: E-211

- Les grandes loueres: A-661-662-1329[659]-1332[660]-1335[663]

SAINT-PHILIBERT : Terre et Pré.

9 ha 08 a 80 ca - Courte piece: A-768[13] - Le chateau: AA-124[3] - Le grand clos: A-15-166[14]

THOREY-EN-PLAINE : Terre

7 ha 07 a 80 ca - Le grand vaseroy: ZA-42[13]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/09/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL213512977

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BISSEY-LA-COTE : Bois Taillis en aire appellation AOC Bourgogne.

44 a 93 ca - La terrasse: ZS-4[4]

BRION-SUR-OURCE : Vignes et Terres à Vigne en AOC Bourgogne

10 ha 43 a 95 ca - En guigne: B-421 - La montagne: B-423 - La voie de bissey: ZM-9 ZN-12(A)-12(B) - Le mont de poitrail: B-429-430 - Les jacquoillottes: B-392 - Les vignes sirdey: ZM-10[F1]-10[F2]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/09/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL213512978

L'AGE du 04/07/2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et nommé liquidateur Bernard Meunier, 16 rue Commandant Cousteau 21000 Dijon. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

RCS Dijon.

AL213512975

NON DISSOLUTION

WIMOVE

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 66 avenue
Du Général De Gaulle
21110 Genlis
495 355 000 RCS Dijon**

Selon décisions mixtes de l'associée unique du 17 juin 2014, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Pour avis,

la gérance

AL213512970

TRANSFERT DE SIÈGE

En date du 19/06/2014, le Gérant de la société MOVING CAR DIJON S.A.R.L., au capital de 40.00 euros dont le siège est situé 188 rue d'Auxonne à Dijon (21000), immatriculée au RCS Dijon n°752 150 326, a décidé de transférer le siège social. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence, comme suit :

Ancienne mention : Siège : Dijon (21000), 188 rue d'Auxonne,

Nouvelle mention : Siège : Marquette-Lez-Lille (59520), Lieu-dit « le Lazaro », Parc de l'Innovation, Rue de Menin.

Le même jour, en remplacement de Monsieur Israël de Brito, démissionnaire, a été nommé pour une durée indéterminée, en qualité de gérant, M. Thibaut Derville, demeurant 48 bis rue du Fort-Montagne à Bondues (59910).

Mention en sera faite au RCS Lille Métropole.

Pour avis.

AL213512962

DIFFUSEURS D'ESSENTIELLES

**SARL au capital de 1000€
Siège social : 54 Rue des Godrans
21000 Dijon,
Dijon B 791 929 433**

Par AGE du 18 août 2014, les associés ont décidé à compter du 1er septembre 2014 de transférer le siège social au 1 rue du Patouillas 71140 Chalmoux.

Immatriculation au RCS de Mâcon

AL213512969

ecoPEC

Aux termes de la décision de l'associé unique, M. Romuald Lesage, du 21 août 2014, il a été décidé de transférer le siège social de Spoy, 5 rue haute, à Dijon, 8 rue Sangnier , de mettre fin par anticipation à la convention d'occupation temporaire des locaux, les deux à compter du 1er septembre 2014, et de rédiger de nouveaux statuts.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

L'associé unique

AL213512972

BURGUNDY ON A PLATE

**SARL à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : H2O Port de Plaissance
21170 St Jean De Losne
532 802 006 RCS Dijon**

En date du 22/08/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Goede Verwachting, Rue du Port du Canal, 71150 Chagny à compter du 22/08/2014.Immatriculation au RCS de Châlon-sur-Saône.Mention au RCS de Dijon.

AL213512979

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LA SANS FONNAISE

**au capital de 7500 euros
Siège social : 6 Chemin de la sans fond
hameau de Domois 21600 Fenay
481 387 272 RCS Dijon**

Suivant délibération de l'assemblée générale mixte en date du 22 juillet 2014 :

- Monsieur Hervé Vincent demeurant 6 chemin de la sans fond-hameau de Domois-21600 Fenay a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Chapuis et de Monsieur Hugues Richard, gérants démissionnaires.

- Le siège de la société a été transféré de ferme de l'Abbayotte-21110 Magny-sur-Tille au 6 chemin de la sans fond-Hameau de Domois-21600 Fenay.

- La dénomination de la société a été remplacée par Sarl La sans Fonnaise.

- l'objet social de la société a été étendu aux activités de négoce de produits agricoles, dérivés et alimentaires et déneigements,

Le tout, à compter rétroactivement du 1er juillet 2014

Pour avis la gérance

AL213512919

IMAGE & IMAGES

**SARL au capital de 22.500 €
Siège social
4 rue de l'Enclume 21800 Quétigny
422.789.024 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 22 mai 2014, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de nouveau Gérant Monsieur Marc Potier, demeurant 25 route de Dijon 21110 Longecourt en Plaine, en remplacement de Monsieur Pierre Guinot.

Suivant procès-verbal en date du 10 juillet 2014, l'associé unique a constaté que la nomination de Monsieur Marc Potier est devenue définitive à compter du 9 juillet 2014.

Modification sera faite au RCS de Dijon.

Le Représentant légal.

AL213512973

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DES CREPILLONS

**Les Crépillons - 58190 Metz le Comte
RCS Nevers - 325.752.004
Au capital de 155.070 euros**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 15 août 2014, il a été procédé à l'entrée de M. Rousset Christophe - Champagne 58190 Metz-le-Comte.

Pour avis, la gérance

AL583512976

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy**

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Marie CHERAMY, notaire à Nevers, le 30 mai 2014.

Monsieur Jacques Victor Jobert et Madame Jeannine Nicole Hardouin demeurant ensemble à Varennes Vauzelles 58640) 8



Impasse Laënnec mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Moulins (03000) le 31 mars 1964, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à l'étude de Me CHERAMY, En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au T.G.I. de Nevers (Nièvre).

Pour avis et mention.

AL583512980

Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le SEPT AOõT DEUX MILLE QUATORZE Monsieur Edouard Charles-André Thomazon et Madame Jennifer Denise Chalmet demeurant ensemble à Nevers (58000) 8 Bis Rue Saint Didier mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Bourges (18000) le 27 juin 2009, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583512981

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : «VENAZO»

Siège social : 61 route de la Gare, Lieudit Chantemerle 58130 Urzy

Objet : - l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,

- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,

- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,

- la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles.

Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années

Capital : 1.500 euros divisé en 150 parts de 10 euros

Apports en numéraire : 1.500 euros

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Gérance :Madame Nathalie Dufour demeurant à Urzy (58130) 61 rue de la Gare, Lieudit Chantemerle

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis

La gérance

AL583512978

CONVOCATION

CAISSE DE CONGÉS PAYÉS DU BÂTIMENT DE LA RÉGION DU CENTRE

Agréée par l'état
(Arrêté ministériel du 6 avril 1937
J.O du 9 avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des articles 19 à 21 des statuts :

Le vendredi 19 septembre 2014 à 9 heures 30 au siège : 35, rue de Bellecroix 03400 Yzeure

Ordre du jour :

Approbation des comptes de l'exercice clos (article 22)

Le président, Alain Schultz

AL583512972

TRANSFERT DE SIÈGE

CENTRE DE LA BARBELAINE

SAS au capital de 228 673, 53 €
Siège social :
Château de La Vénerie,
58700 Saint-Bonnot
380 299 685 RCS de Nevers

L'AGE du 13/08/2014 a décidé de transférer le siège social de la société Château de la Vénerie, 58210 Champlemy, à compter du 13/08/2014,

- Augmenter le capital social pour le passer de 228 673, 53 € à 914 698, 53 €

Mention au RCS de Nevers

AL583512971

ACTIF NETTOYAGE

SAS au capital variable de 500 euros,
41 rue de Beauregard
58110 Chatillon en Bazois
800 821 241 RCS Nevers.

L'AGE du 21/08/2014 a transféré le siège social à 3 rue Adrien Laurent 58110 Châtillon-en-Bazois à compter du 21/08/2014.

Mention au RCS de Nevers.

AL583512974

SCI PILLON

Société civile immobilière
Capital : 1.600,00 €
Siège social
Saint Rémy Les Chevreuse (78470)
7 place du 14 juillet
SIREN n° 383.445.780

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 août 2014, il a été décidé de transférer le siège social de Saint Rémy les Chevreuse(78470), 7 place du 14 juillet, à Planchez(58230), Le Bourg, à compter du 20 août 2014.

Pour avis, le gérant

AL583512975

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL E.P.E

Société à responsabilité
au Capital de 15000 €
Siège Social : 10, Grande rue
58700 Prémery
RCS : Nevers B398223503

Avis perte de moitié du Capital

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2014, la collectivité des associés a décidé la continuation de l'activité de la Société à l'unanimité.

Pour avis.

La gérance

AL583512968

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DE FONTENAILLE

SCI au capital de 120.000€
Siège social : Fontenaille,
58350 Châteauneuf val de bargis
434 687 968 RCS de Nevers

Le 01/07/2013, l'AGO a pris acte du départ du co-gérant, M.Cédric Fontaine.

Mention au RCS de Nevers

AL583512969

CABINET EUROPE IMMOBILIER

SARL au capital de 7622,45 euros
Verdot, 58140 Saint André en Morvan
RCS Nevers B 398 600 197

Changement de gérant

Par délibération du 18 août 2014, il à été décidé :

- La nomination d'un nouveau gérant : Mr Kucharski Henri à compté du 18 août 2014

- Le départ de la gérante actuelle : Mme Durand Marie-Annette

Pour avis, le gérant

AL583512973

CESSION

Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 31 juillet 2014 enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 6 août 2014 bordereau 2014/1 001 case n°1, contenant cession de parts sociales de la société dénommée « R LADIES », Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à Nevers (58000) 2 bis rue Jean Desveaux, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° de SIREN 793467036.

Il a été procédé au changement de gérant Mme Mejida Roidor, démissionnaire, est remplacée par M. Sébastien Jean Louis Basoge demeurant à Coulanges les Nevers(58660) 22 allée du Moulin, à compter du 31 juillet 2014.

Pour avis unique

AL583512979

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SERVICES AROUND NETWORK

EURL au capital de 100 €
Siège social :
35 Grande rue,
89160 Argenteuil-sur-Armançon
800 065 799 RCS d' Auxerre

En date du 14/08/2014, le gérant a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : BE2I DESIGN

- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : Ingénierie - Etudes techniques; Recherche - Développement en autres sciences physiques et naturelles; Analyses, essais et inspections techniques; Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipement de contrôle des processus industriels.

Mention au RCS d' Auxerre

AL893513064

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 31.7.2014, il a été constitué une SAS dénommée : AU GRAND GOUSIER S.A.S.

Capital : 1000€.

Siège : 45 rue de paris, 89000 Auxerre.

Objet : exploitation d'un fonds de commerce de restauration,traiteur et banquets.

Durée : 99 ans.

Président : Mr Baglin Olivier, 4 rue de la noue, 89000 Auxerre, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893513056

Par acte SSP du 18/08/2014, il a été constitué une SAS dénommée : 123 TOPO DRONE

Siège social : 20 rue Anatole France, 89100 Sens

Capital : 15.000€

Objet : Imageries aériennes, traitement informatique et modélisation 3D

Président : M. Eric Mauploux, 20 rue Anatole France, 89100 Sens.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL893513066

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal Terre de Bourgogne du 20/06/2014 concernant la création de la société SANEI Maintenance France, une erreur à été faite lors de la saisie du siège social. En effet il fallait lire le 21 rue Gustave Eiffel et non pas le 21 rue Auguste Eiffel.

AL893513057

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ASQUINS - bois

1 ha 76 a 33 ca - Les bouriats: ZA-49-51

BRANNAY - bois-taillis

98 a 64 ca - Bois de derriere: A-376-379-422 - La femme morte: B-470-471-486 - Ru creux: A-787

GIROLLES - terre, bois et landes - les parcelles ZD 10 et 11 sont occupées

7 ha 17 a 04 ca - Champs calat: ZE-16-17 - Champs ladame: B-344-374-391-411 - Champs torrin: B-521 - Come du chemin neuf: A-781 - La chasseigne: ZD-10-11 - Les jeudys: A-130-962[116] - Les silbeaux: A-71-72-87-91-94-96-98-99-100-101 - Sous montmarceau: B-95

HERY - bois-taillis

18 a 70 ca - Le gougeot: E-51

MONTIGNY-LA-RESLE - bois-taillis

36 a 40 ca - Le bois du roi: B-87 - Les patures: B-440

NAILLY - bois-taillis

12 a 00 ca - Les sablons: E-424

ROUVRAY - terre, pré et bois - les parcelles de terre et pré sont occupées

33 a 28 ca - Les chante merles: A-281 - Les graviers: A-357

1 ha 57 a 57 ca - Bois darlot: D-807-809-810 - Les corbiers: E-128 - Les sept arpents: D-1110-1112 - Pre du tansou: E-246 - Puits des morts: AB-44

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - bois-taillis

9 a 50 ca - Le grand passage: A-682

SAINT-PERE - terre

73 ca - Fontette: AD-83

VENOUSE - bois-taillis

37 a 50 ca - L homme mort: D-420-448

VILLEROY - terre

9 a 50 ca - La grauche: ZK-35

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15 septembre 2014 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893513076

CONVOCATION

CAISSE DE CONGÉS PAYÉS DU BÂTIMENT DE LA RÉGION DU CENTRE

Agréée par l'état
(Arrêté ministériel du 6 avril 1937
J.O du 9 avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, en application des articles 19 à 21 des statuts :

Le vendredi 19 septembre 2014 à 9 heures 30 au siège : 35, rue de Bellecroix 03400 Yzeure

Ordre du jour :

Approbation des comptes de l'exercice clos (article 22)

Le président, Alain Schultz

AL893512971

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL GILBERT VERCAEMST

Société civile en liquidation
au capital de 61 000,00 euros
Siège social: 7 rue du Chemin Vert -
le Marchais Rallu - 89320 Cerisiers
440 600 732 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 15 août 2014, la collectivité des associés de l'EARL GILBERT VERCAEMST a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 août 2014, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Gilbert Vercaemst demeurant à Cerisiers (Yonne), le Marchais Rallu, 7 rue du Chemin Vert, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social: 7 rue du Chemin Vert, le Marchais Rallu, 89320 Cerisiers.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL893512981

LA FONCIERE DES SABLONS

Société Civile Immobilière
au capital de 13 720,41 €
Siège social : ZI des Sablons
106, rue Bellocier (89100) Sens
778 690 636 RCS Sens

Par décision du 18 août 2014 de l'Associé Unique, la Société CFF IMMOBILIERE, Société Civile Immobilière au capital de 52 663 000 € dont le siège social est à Paris (75012), 119, Avenue du Gal Michel Bizot, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 453 856 981, la dissolution sans liquidation de la SCI LA FONCIERE DES SABLONS a été prononcée dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil.

Conformément aux dispositions dudit article et de l'article 8, alinéa 2 du Décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SCI LA FONCIERE DES SABLONS peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis.

AL893513043

LE SAINT ETIENNE

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social : 39 rue Saint Etienne,
89450 Vézelay
417 805 058 RCS d' Auxerre

L'AGO du 08/07/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/1014.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL893513058

TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.P." Clotilde TATAT,
Emmanuel ARNAUD,
Christophe DUGROSSY
notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial", dont le siège est à Sens (Yonne)
28 avenue Georges Pompidou

JAURES-DRANCY

Société civile immobilière
au capital de 3.048,98 Euros
Siège social à Brie-Comte-Robert
(77170) 1 B Bvd Jean Jaurès
R.C.S. Melun 443.444.799

Avis de transfert de siège social

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 Mars 2014, les associés de la société ont décidé le transfert du siège social, de : Brie Comte Robert (77170), 1 B, boulevard Jean Jaurès, à :

Marsangy (89500) 46 chemin des Pêcheurs.

Le dépôt légal sera effectué respectivement au R.C.S. de Melun et R.C.S. de Sens.

Pour avis et mention.

Les gérants.

AL893513060

NOMINATION

SOCIETE SENONAISE D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 43 376 €
Siège sociel : 14 rue Victor Guichard
89100 Sens
705 680 205 RCS Sens

Par décision du vingt sept juin 2014, l'associée unique a nommé en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant :

La société SALUSTRO REYDEL, SA au capital de 3 284 000€ ayant son siège social à Paris La Défense cedex (92939), 3 cours du triangle, immeuble le Palatin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 652 044 371, en remplacement de Monsieur Patrick Zeimett,

dont le mandat a expiré à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
Pour avis, le représentant légal.

AL893513062

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE REUGNY

**GFA au capital de 376.811,16 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 329 608 368**

Aux termes de décisions unanimes du 30/7/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 30/7/2014, la société Financière Faiveley, SA au capital de 7.551.144 €, dont le siège est à Gennevilliers (92230), Immeuble Le Delage, Hall Parc, Bâtiment 6A, 3 rue du 19 Mars 1962, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 389 896 390, en remplacement de Colette Billaud.
Pour avis

AL893513069

J.B.S.

**SC au capital de 75.366 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 444 835 862**

Aux termes de décisions unanimes du 25/7/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 25/7/2014, la société Famille Faiveley Participations, SAS au capital de 3.280.000 €, dont le siège est à Gennevilliers (92230), 3 rue du 19 Mars 1962, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 352 474 274, en remplacement de Monsieur Bernard Billaud.
Pour avis

AL893513070

BILLAUD-SIMON INVESTISSEMENT FONCIER - BSIF

**SC au capital de 75.462,26 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Hablis
RCS Auxerre 353 847 593**

Aux termes de décisions unanimes du 25/7/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 25/7/2014, la société Famille Faiveley Participations, SAS au capital de 3.280.000 €, dont le siège est à Gennevilliers (92230), 3 rue du 19 Mars 1962, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 352 474 274, en remplacement de Monsieur Bernard Billaud.
Pour avis

AL893513071

DOMAINE BILLAUD SIMON

**SARL au capital de 40.000 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 408 601 953**

Aux termes d'une assemblée du 25/7/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 25/7/2014, Erwan Faiveley, demeurant 10 rue du Tribourg à Nuits-Saint-Georges (21700), en remplacement de Johann Billaud.
Pour avis

AL893513072

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE JEAN BILLAUD SIMON

**SCEA au capital de 179.679,08 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 326 546 132**

Aux termes de décisions unanimes du 25/7/2014, les associés ont décidé de nommer comme gérant, à compter du 25/7/2014, la société Famille Faiveley Participations, SAS au capital de 3.280.000 €, dont le siège est à Gennevilliers (92230), 3 rue du 19 Mars 1962, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 352 474 274, en remplacement de Monsieur Bernard Billaud.
Pour avis

AL893513073

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société civile immobilière SCI M.C.W, au capital de 4573.47 euros ayant son siège Le Marais 89113 Guerchy, immatriculée 424053213 RCS Sens a nommé Mme Marion Bechert, demeurant Les Marais 89113 Guerchy, en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du 1er juillet 2014.
Pour avis
La Gérance

AL893513075

CESSION

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître HERVE CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à Appoigny (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 14 août 2014, enregistré au service des impôts des entreprises d'Auxerre, le 19 août 2014 bord. 2014/808 case n° 1 extrait 2356 reçu 4260 €,
A été cédé par :
Monsieur Eddy Jean-Alphonse, boulanger, demeurant à Bazarnes(89460) 21 rue de Vézelay.
Né à Auxerre (89000), le 25 octobre 1983. Célibataire.
A :
La Société dénommée **AUX CROISSANTS GOURMANDS**, Société à responsabilité limitée au capital de 6000 €, dont le siège est à Bazarnes (89460), 21 rue de Vézelay, en cours d'identification au SIREN dont les statuts ont été établis suivant acte sous seing privé en date à Bazarnes du 28 juillet 2014, enregistré à Auxerre le 1er août 2014.
I - Le fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, tournées de portage de pain sur les communes de SAINTE PALLAYE, PREGILBERT, TRUCY SUR YONNE, SERY, FONTENAY, FOURONNES, MERRY SUR YONNE, SAUSSOIS, transport et vente confiserie, biscuiterie, pâtes et produits divers sis à BAZARNES 89460, 21 rue de Vézelay, lui appartenant, connu sous le nom commercial « BOULANGERIE DE BAZARNES », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 788589232, et au répertoire des Métiers sous le numéro 788.589.232 RM 89 (n° gestion 0050512890).
II - Le fonds de commerce de dépôt de pain et pâtisserie, salon de thé, sis à Mailly la Ville 89270, 13 rue du Tonneau, lui appartenant, connu sous le nom commercial « AUX PETITS BONHEURS », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 788589232.
Avec tous leurs éléments corporels et incorporels.
Le cessionnaire est propriétaire des fonds vendus à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 18 août 2014.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Cent Soixante Cinq Mille Euros (165.000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Cent Dix Mille Neuf Cent Vingt Euros (110.920,00 Eur),
- au matériel pour Cinquante-Quatre Mille Quatre-Vingts Euros (54.080,00 Eur).
Payé comptant.
Marchandises en sus.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial à Appoigny où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL893513061

Assurance scolaire

En ce début de rentrée scolaire, Groupama vous propose un point sur l'assurance scolaire et extra-scolaire

Chaque année, 30 000 enfants sont victimes d'accident en milieu scolaire et subissent une hospitalisation. Deux tiers de ces accidents se produisent dans la cour de récréation, les autres pendant les trajets, entre le domicile et l'école.



L'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

«Non, l'assurance scolaire n'est pas légalement obligatoire, sauf dans le cadre des activités dites «facultatives» : classes découvertes ou sorties par exemple. La grande majorité des enfants participe à ce type d'activité au moins une fois par an.
Il est donc vivement recommandé de souscrire une assurance scolaire (afin que l'enfant puisse participer à l'ensemble des activités)».

Une assurance scolaire et extra-scolaire est–elle comprise dans mon contrat habitation ?

«Vérifiez bien le contenu de votre contrat multirisque habitation. Une assurance scolaire peut en effet y être associée. Par ailleurs, si vous êtes déjà assuré en responsabilité civile dans l'un de vos contrats, comme c'est souvent le cas, inutile de souscrire la responsabilité civile de l'assurance scolaire. En cas de doute, faites appel à votre conseiller».

L'assurance scolaire, à quoi ça sert ?

«Pour une bonne couverture, l'assurance scolaire et extra-scolaire doit permettre :
- d'indemniser les personnes auxquelles votre enfant causerait des dommages.
- de couvrir le décès, l'invalidité ou les frais de soins dont votre enfant est victime suite à un accident corporel.
- de lui porter assistance dans certains cas (rapatriement, frais de recherche…)»

Sont également pris en charge dans les formules les plus complètes :
- les frais de remise à niveau scolaire après un accident,
- la casse accidentelle des lunettes, appareils d'orthodontie ou prothèses auditives,
- le vol du matériel scolaire,
- les biens de l'enfant tels qu'équipements sportifs et instruments de musique en cas de détérioration,
- les dommages subis par le vélo.

A retenir
La responsabilité civile d'une famille, parents et enfants, est couverte par l'assurance vie privée. Celle-ci est généralement intégrée au contrat d'assurance souscrit pour votre appartement ou votre maison, que vous soyez locataire ou propriétaire.
Les dommages corporels subis par votre enfant ou ses biens sont garantis par l'assurance scolaire qui peut être souscrite dans un contrat distinct ou incluse dans l'assurance vie privée (contrat habitation) précédemment citée. Relisez bien votre contrat.

GROUPAMA GRAND EST

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !
Tel. 03 80 78 90 42 legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
✓ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE
✓ ATTESTATION DE PARUTION PAR FAX OU MAIL
✓ RELECTURE ATTENTIVE DE VOS ANNONCES AVANT PARUTION
✓ MODÈLES D'ANNONCES À VOTRE DISPOSITION
✓ DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00
Terres de Bourgogne

PUBLI-INFORMATION

Groupama

Pour une chasse en toute sécurité…

La saison de la chasse commence bientôt. Le nombre de tués ou de blessés graves à la suite d'accidents de chasse est en nette progression depuis plusieurs années. Plus que jamais, les chasseurs doivent respecter certaines règles de sécurité.

Parce que chez Groupama, 1ère mutuelle d'assurance en France, nous pensons que la prévention fait partie de notre métier d'assureur, nous avons choisi de vous informer et de contribuer à vous faire prendre conscience de vos possibilités d'agir sur les causes de ces accidents. C'est grâce à une parfaite connaissance du milieu rural et une grande expérience de l'assurance chasse que Groupama Rhône-Alpes Auvergne vous propose un bref rappel des règles à ne pas oublier…

Comment un chasseur doit se comporter ?

Avec les autres chasseurs

Les sonneries (ou trompes) indiquant le début, la fin de la chasse et le retour au rassemblement, répondent à des règles bien précises qui peuvent varier en fonction des régions. Il est impératif que vous les connaissiez. Par conséquent, renseignez-vous au préalable, avant le début de la chasse, sur les règles en vigueur dans votre société de chasse.

En règle générale, on annonce :

Le début de la chasse,

Le gibier tué ou vu,

La fin de la chasse. A ce stade, on décharge immédiatement et on laisse son fusil ouvert. Plus aucun tir n'est autorisé, quelles qu'en soient les circonstances.

Avec les autres : soyez vigilant et attentif à votre environnement et à votre entourage à tout instant.

Le langage des armes

Une arme devient dangereuse par méconnaissance de son fonctionnement, mauvais entretien et non respect des précautions de maniement.

Les armes à la maison

Une arme, même bien rangée dans un placard, est un danger potentiel pour un non-initié. En aucun cas, elle ne doit être laissée à portée d'enfants.

Les munitions et l'arme doivent être stockés séparément dans des endroits fermés à clé. L'arme peut être rangée démontée.

Il est également préférable de séparer et de ranger à part la « culasse » des carabines et le « devant » des semi-automatiques. Ainsi, les armes ne seront pas en état de fonctionner.

L'inspection des armes : nettoyez et vérifiez régulièrement le fonctionnement de votre arme.

Le transport

Les armes

Le transport des armes est réglementé depuis 1986. Pour tout trajet, même ceux très courts, vos armes devront être déchargées, démontées ou mises sous étui.

Laisser un fusil, même ouvert et sans cartouche, dans votre coffre de voiture vous met en infraction.

Les munitions

Les munitions doivent être protégées des rayons du soleil ou de la chaleur, même en voiture. Rangez-les de préférence dans une mallette, par calibre et par numéro de plomb.

Sur le terrain

Règles de sécurité absolue

Une arme doit toujours être considérée comme si elle était chargée,

L'index ne se pose sur la détente qu'au moment de tirer,

Le canon d'une arme, quel que soit le type, ne doit jamais être dirigé vers une autre personne, même si elle semble hors de portée.

Avant et après la chasse, votre arme doit être ouverte et déchargée. Manipulez-la toujours «comme si» elle était chargée.

Lors de la chasse:

- Ne portez jamais horizontalement une arme chargée,
- Refermez toujours une arme basculante, les canons maintenus vers le sol,
- Chargez et armez aussi les armes qui ne basculent pas, les canons vers le sol.
- Ouvrez votre fusil et retirez les cartouches pour des passages de barrières et d'obstacles sur terrains difficiles. Pensez à vérifier après franchissement de l'obstacle, qu'aucun débris n'obstrue votre canon,
- Déchargez votre arme lorsque vous la posez au sol ou que vous l'appuyez contre un quelconque support.

Tirez uniquement après identification du gibier et jamais à l'approximation. Le tir d'une espèce protégée est sévèrement condamné.

Ne pointez jamais votre arme :

- Vers des maisons,
- En direction des routes et des chemins,
- Face à un autre chasseur ou n'importe quel obstacle (une haie, une rangée de maïs),
- Sur les sols durs et les surfaces gelées où les projectiles peuvent ricocher et provoquer des accidents.

Les armes rayées

Même si les armes lisses ou rayées répondent aux mêmes consignes de sécurité, les précautions de tir seront renforcées pour une arme rayée, sa portée pouvant être supérieure à 1500 m.

Tout tir horizontal avec une arme rayée est interdit lors de la chasse.

Après identification du gibier, veillez à ce que votre tir soit « fichant » c'est-à-dire que le projectile se fichera en terre rapidement, cible ou non atteinte.

Les règles à respecter en battue

Ne quittez jamais votre poste avant la fin de la traque.

Restez à votre poste et ne vous déplacez jamais au cours de la battue.

Faites connaître votre emplacement à vos voisins,

Chargez votre arme seulement après le signal de départ de la battue,

Placez-vous «ventre au bois» et tirez toujours en tir «fichant» et au «rembucher» à l'extérieur de la battue, en respectant un angle de 30°,

Evaluez votre environnement,

Déchargez votre arme dès le signal d'interruption ou de fin de battue,

Respectez toujours les consignes du responsable de battue.

Par arrêté préfectoral, le port d'un dispositif de signalisation de couleur rouge ou orange est devenu obligatoire pour les chasseurs et les accompagnateurs en battue. Renseignez-vous auprès de votre société de chasse ou de la mairie de votre domicile.

Avant que ne débute la chasse, vérifiez que vous êtes bien assuré contre les dommages que vous pouvez causer aux autres sur le lieu de chasse mais également pendant les trajets et le nettoyage de vos armes. Pensez aussi à assurer votre chien…

Un conseiller Groupama Rhône-Alpes Auvergne est à votre disposition pour toutes vos questions sur les contrats chasse.

Vous aider à éviter certains risques et vous donner les moyens d'agir en toute sécurité, telle est la manière dont Groupama envisage son métier et sa responsabilité d'assureur.

GRAND CONCOURS PHOTO

Une moisson d'images

Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du 1er juillet au 31 août 2014

Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.



1er prix

Un panier gourmand bourguignon **"Sens du Terroir" Gamm Vert** d'une valeur de **80 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix

Un an de farine Decollogne soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"** d'une valeur de **70 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix

Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne " (édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros** et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

Comment participer ?

Déposez vos plus belles photos en haute définition sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

We Love Bourgogne

▶ Sudoku

	1			7				6
					4		8	9
3		4	9					
		5		3			6	
		3	8		7	5		
	8			2		7		
					3	6		5
4	5		1					
2				8			1	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultat du précédent numéro

2	5	9	4	7	8	3	6	1
3	7	1	2	6	5	4	9	8
4	6	8	1	9	3	2	5	7
8	1	3	5	4	9	7	2	6
6	4	2	8	3	7	9	1	5
5	9	7	6	2	1	8	3	4
7	2	6	9	1	4	5	8	3
1	8	4	3	5	2	6	7	9
9	3	5	7	8	6	1	4	2

Terres de Bourgogne

Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 €
Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 €
Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 30 août 2014 au 5 septembre 2014

Samedi 30

TF1
20.55 The Voice Kids. Divertissement présenté par Nikos Aliagas et Karine Ferri, avec Louis Bertignac, Jenifer et Garou.
23.20 New York unité spéciale. Série ⓭.

France 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Noémie Lenoir, Baptiste Lecaplain, Philippe Lelièvre, Ariane Brodier, Ludovic Obraniak, Laurie Cholewa.
22.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Le sang de la vigne «La robe de Margaux». Téléfilm avec Pierre Arditi, Catherine Demaiffe, Yoann Denaive, Vincent Winterhalter.
22.45 À tort ou à raison «L'affaire Gianni». Téléfilm avec Marianne Basler, Alexandra Vandernoot, Bernard Yerlès.
00.35 Appassionata «La source». Ballet de Jean-Guillaume Bart.

Arte
20.50 Le sarcophage glacé de Mongolie. Documentaire.
21.40 Néandertal et ses secrets. Documentaire.
22.35 God save my shoes.

M6
20.50 FBI «Duo très spécial». Série avec Matthew Bomer.

Canal +
21.00 Gibraltar. Policier (2013) de Julien Leclerq, avec Gilles Lellouche, Tahar Rahim (1h51) ⓭.

Dimanche 31

TF1
20.55 Shrek le troisième ★★★. Animation (2006) de Chris Miller et Raman Hui, avec les voix d'Alain Chabat, Med Hondo, Barbara Tissier (1h29). (voir Sélection)
22.45 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓭.

France 2
20.45 The Karate Kid. Comédie dramatique (2010) de Harald Zwart, avec Jaden Smith, Jackie Chan, Taraji P. Henson (2h14).
23.10 Non élucidé «L'affaire Godard». Magazine ⓭.

France 3
20.45 Montalbano, les premières enquêtes : «Le troisième secret», «Sang pour sang». Série avec Michele Riondino, Andréa Tidona, Luca Zingaretti ⓭.
00.30 Billy Budd. Drame en VO (1962) de et avec Peter Ustinov, et avec Robert Ryan, T. Stamp (2h).

Arte
20.45 Witness. Policier en VO (1984) de Peter Weir, avec Harrison Ford, Kelly McGillis (1h48).
22.35 Dans l'antichambre des Beatles «Quatre garçons et une secrétaire dans le vent».

M6
20.50 Zone interdite «Révélation, mensonge, trahison : Au cœur des secrets de famille». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Corse : Un état haute tension !».

Canal +
21.00 Football «PSG/Saint-Étienne».

Lundi 1er

TF1
20.55 Esprits criminels : «À leurs yeux», «Ceux qui restent», «L'inspiration ⓭», «Les inspirés». Série avec Joe Mantegna ⓬.

France 2
20.45 Castle : «Pas de bol, y a école», «Tueur intergalactique», «Grosses infortunes», «Casse-tête». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓭.
23.50 Un mari de trop. Comédie (2008) de Griffin Dunne, avec Uma Thurman, Colin Firth (1h27).

France 3
20.45 Le temps des porte-plumes ★★. Comédie dramatique (2005) de Daniel Duval, avec Jean-Paul Rouve, Anne Brochet (1h34). (voir Sélection)
23.15 On a tous quelque chose de Bourvil. Documentaire.

Arte
20.50 Another Year ★★★. Comédie dramatique en VO (2010) de Mike Leigh, avec Jim Broadbent, Ruth Sheen, Lesley Manville, Oliver Maltman, Peter Wight, David Bradley (2h09). (voir Sélection))
22.55 L'arc. Drame en VO (2005) de Kim Ki-duk (1h25).

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par K. Le Marchand.
23.10 Pour le meilleur et pour le pire «L'arrivée du premier enfant». Magazine présenté par A. Karembeu.

Canal +
20.55 Spécial investigation «Bientôt dans votre assiette (de gré ou de force)». Magazine.

Mardi 2

TF1
20.55 Mentalist : «La liste de Jane», «Les ailes coupées», «La tête ailleurs», «Braquage de cœur». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓭.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg» ★★. Magazine de Stéphane Bern, avec S.A.R. Henri, grand-duc de Luxembourg, S.A.R. Maria Teresa, grande-duchesse de Luxembourg, S.A.R. le grand-duc Jean de Luxembourg, S.A.S. le prince Charles-Henri de Lobkowicz, etc. (voir Sélection)
22.30 Infrarouge : «Mes liens sacrés, une histoire d'amour(s)», «Et la Laïcité dans tout ça ?».

France 3
20.45 Jusqu'au dernier (4 à 6/6). Téléfilm avec Valérie Karsenti, Brigitte Fossey, Stéphane Freiss.

Arte
La mafia de l'art au service de la guerre
20.50 À la poursuite des pilleurs de temples.
21.45 Des trésors contre des armes.
22.40 L'urgence de ralentir.

M6
20.50 Pirates des Caraïbes «La fontaine de Jouvence». Aventures (2011) de Rob Marshall, avec Johnny Depp, Penélope Cruz (2h12).

Canal +
20.55 Cherchez Hortense. Comédie (2012) de Pascal Bonitzer, avec Jean-Pierre Bacri, Kristin Scott Thomas, Isabelle Carré (1h36).

Mercredi 3

TF1
20.55 Blacklist : «Le marmiton», «Le coursier», «Gina Zanetakos». Série avec James Spader, Megan Boone ⓭.

France 2
20.45 Détectives : «Abus de faiblesse», «Panier de crabes», «Convictions intimes». Série avec Philippe Lefebvre, Sara Martins, Jean-Luc Bideau, Ludmila Mikaël, Sébastien Libessart, Daphné Chollet.
23.15 Dans les yeux d'Olivier «Les mystères de la foi» ★★★. Magazine présenté par Olivier Delacroix. (voir Sélection)

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Des Charentes au Poitou». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.25 Bloody Daughter. Documentaire.

Arte
20.50 Holy Motors. Comédie (2012) de Leos Carax, avec Denis Lavant, Édith Scob, Eva Mendes, Kylie Minogue, Élise Lhomeau (1h49).
22.40 Mr. X «Le cinéma de Los Carax». Documentaire.
23.45 Jackie. Comédie dramatique en VO (2012) de A. Beumer, avec Carice Van Houten, Holly Hunter (1h36).

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 Les stagiaires. Comédie (2013) de S. Levy, avec Vince Vaughn, Owen Wilson, Rose Byrne (1h54) ⓭.

Jeudi 4

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Espagne», en direct du Stade de France.
23.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Un rêve de longévité», «Parents au bord de la crise de nerfs», «Les chrétiens d'Irak». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.20 Complément d'enquête «Crash aériens : Les compagnies prennent-elles des risques». Magazine.

France 3
20.45 Pièce montée. Comédie (2009) de Denys Granier-Deferre, avec Jérémie Renier, Clémence Poésy, Danielle Darrieux (1h29).
23.20 Happy Few. Comédie dramatique (2009) de Antony Cordier, avec Marina Foïs, Nicolas Duvauchelle, Roschdy Zem (1h40) ⓬.

Arte
20.50 Fleming «L'homme qui voulait être James Bond» (1 et 2/4). Série en VO avec Dominic Cooper, Lara Pulver.
22.20 Ainsi soient-ils (1 et 2/8). Série avec Jean-Luc Bideau.

M6
20.50 36, quai des Orfèvres ★★. Policier (2004) de Olivier Marchal, avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, André Dussollier, Valeria Golino (1h47) ⓬. (voir Sélection)
23.00 Des enquêteurs d'élite.

Canal +
20.55 Banshee (9 et 10/10) ⓬.

Vendredi 5

TF1
20.55 Patrick Bruel «On s'était dit rendez-vous dans 25 ans». Concert avec Patrick Bruel, Florent Pagny, Jean-Louis Aubert, Indila, Michaël Youn, etc.
23.25 Secret Story.

France 2
20.45 Boulevard du Palais «Une vie au placard». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin, Philippe Duquesne (1h33) ⓭.
22.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Les amoureux du bassin». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.15 Quand nous étions écoliers. Documentaire.

Arte
20.50 L'enfance volée. Téléfilm de Markus Imboden, avec Katja Riemann, Stefan Kurt, Lisa Brand (1h43).
22.35 Yéti, y es-tu ? Documentaire.
23.25 Quelques rides de plus et autres broutilles.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Trio impossible», «L'essentiel est invisible», «Le mystère d'Halloween», «Duo d'enfer». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.

Canal +
20.45 Percy Jackson «La mer des monstres». Aventures (2012) de Thor Freudenthal, avec Logan Lerman, Alexandra Daddario (1h42) ⓭.

SÉLECTION



Another Year - Dans son cabinet de conseillère médicale, Gerri écoute et réconforte ceux qui sont dans la peine. Est-ce la raison pour laquelle elle prête toujours une oreille attentive à ses proches ? Toujours est-il qu'avec Tom, son mari géologue, ils recevent parents et amis dans leur pavillon londonien. Au fil des saisons, Mike Leigh fait partager au spectateur la vie quotidienne de ce couple de sexagénaires et de leurs amis. Apparemment, il ne se passe pas grand-chose, mais en réalité, et c'est tout l'art du cinéaste, d'infimes réactions, quelques paroles, des silences et, imperceptiblement, l'atmosphère change entre les uns et les autres. L'écoute se fait moins attentive, le sourire est toujours là, mais le cœur un peu moins. La vie, la maladie, la mort, l'amour, le désir, etc., ce sont tous les aspects de la vie humaine qui sont abordés, de manière légère, mais aussi profonde par un cinéaste qui pose un regard tendre sur ses personnages. Entouré d'une bande de comédiens exceptionnels, Mike Leigh construit son film avec une belle rigueur. C'est tour à tour drôle, émouvant, triste, voire pathétique, mais c'est toujours d'une grande justesse de ton, et chacun des personnages est très attachant. Ainsi va la vie, chaleureuse et belle, mais aussi cruelle, devant la caméra de Mike Leigh. ***Lundi 1er, sur Arte, à 20h50.***

Shrek le troisième - Lorsque le roi meurt, Shrek, l'ogre vert, devient son héritier. Toute suite risque de décevoir, mais la série des aventures de «Shrek» ne semble pas s'essouffler, et ce troisième épisode tient toutes ses promesses. Les trouvailles scénaristiques ne manquent pas, et c'est avec beaucoup de plaisir que l'on suit les nombreuses péripéties de Shrek. On retrouve les héros des contes, mais aussi ceux qui sont qualifiés de losers. Le récit se révèle particulièrement riche en gags savoureux. On ne peut aussi que saluer les nombreuses prouesses techniques. ***Dimanche 31, sur TF1, à 20h55.***

Le temps des porte-plumes - En 1954, Pippo, 9 ans, a appris à se débrouiller seul. Quand ses parents sont arrêtés, il est confié à un couple d'agriculteurs. Daniel Duval s'est inspiré de ses souvenirs d'enfance pour réaliser ce film très personnel. Cette œuvre pudique ne tombe jamais dans le pathos, malgré un sujet dramatique. Le récit alterne les scènes drôles, tendres et émouvantes, même si l'on n'échappe pas à quelques maladresses scénaristiques. Les personnages sont subtilement dessinés, sans aucun trait trop appuyé. Les paysages sont très beaux et bien exploités, et l'interprétation est un bel atout du film. ***Lundi 1er, sur France 3, à 20h45.***

Secrets d'histoire «La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg» - Pendant la Seconde Guerre mondiale, la grande-duchesse Charlotte fut, pour le Luxembourg, ce que le général de Gaulle fut pour la France. Ce portrait, brossé avec les témoignages de l'actuel grand-duc et de plusieurs membres de sa famille, permet de mieux connaître cette femme de caractère, à la fois douce et déterminée, qui sut incarner la résistance à l'occupant nazi. Comme de Gaulle, elle œuvra, à la libération, à la construction de l'Europe. ***Mardi 2, sur France 2, à 20h45.***

Dans les yeux d'Olivier «Les mystères de la foi» - Olivier Delacroix part à la rencontre des hommes et des femmes qui ont la foi chevillée au corps, au point de consacrer leur vie au Seigneur. Avec respect et un vrai sens de l'écoute, il pose ses questions, car il veut surtout comprendre ce qui peut motiver un tel engagement. Que ce soient les jeunes novices ou les séminaristes, il parvient à donner une image joyeuse et équilibrée de ces hommes et de ces femmes qui n'ont pas eu peur de vivre jusqu'au bout cette chose mystérieuse que l'on appelle la foi. ***Mercredi 3, sur France 2, à 23h15.***

36, quai des Orfèvres - Un gang de braqueurs s'attaque de façon violente aux transferts de fond. Olivier Marchal s'est nourri de son expérience de policier pour écrire cette histoire prenante. S'inspirant des films noirs français, cette œuvre est donc marquée par un souci de réalisme. Les thèmes abordés ne sont pas nouveaux, mais ils sont exploités avec brio. Quant à l'interprétation, elle est de grande classe. Les méthodes employés par ces policiers sont parfois contestables, et il y a des violences. ***Jeudi 4, sur M6, à 20h50.***

SPACE DU 14 AU 18 SEPTEMBRE A quelques semaines du Space à Rennes, Marcel Denieul, président et Paul Kerdraon, commissaire général, dévoilent le programme du salon international de l'élevage.

La planète élevage se donne rendez-vous à Rennes

Professionnel, international et convivial sont les maître-mots de cette 28e édition. Avec toujours plus de surfaces d'exposition, le Space souhaite donner le choix aux 100 000 visiteurs attendus durant les quatre jours du salon breton, que ce soit dans les domaines de la génétique, de la nutrition, de l'aménagement des bâtiments… et ce pour l'ensemble des filières d'élevage.



SPACE 2014

Commissariat Général
Club International
Salles de réunions
VIP
Point Services

Hall 1	Bovins - Génétique
Hall 1bis	Ovins
Hall 2	Equipements multi-espèces - Agro-énergies
Hall 3	Bâtiments d'élevage
Hall 4	Recherche & développement - Agro-énergies Santé animale - Environnement Informatique
Hall 5	Alimentation animale - Services - Presse
Hall 7	Equipements multi-espèces - Porcs
Hall 8	Porcs - Alimentation animale
Hall 9	Alimentation animale - Nutrition
Hall 10	Aviculture - Cuniculture - Agro-industries
Hall 11	Matériel de traite - Equipements bovins

Marcel Denieul, vous prenez la succession de la présidence du Space, comment se présente cette 28e édition ?

Marcel Denieul. L'élevage de A à Z, c'est d'abord ça le Space. Génétique, nutrition, alimentation, bâtiments d'élevage en passant par l'aménagement, la commercialisation ou encore la diversification avec la méthanisation, tout est disponible sur le salon. L'éventail des acteurs français et étrangers du monde de l'élevage présents sur le salon est très large. Nous sommes dans une année de transition suite à la disparition de Jean-Michel Lemétayer. Nous travaillons dans la continuité de son action. Les objectifs avaient été clairement fixés, en concertation avec les responsables professionnels. C'est une recette qui fonctionne. Aujourd'hui il faut penser aux évolutions pour demain. Les réflexions portent déjà sur 2016-2017. Nous sommes prêts à recevoir les visiteurs et les exposants dans les meilleures conditions en septembre.

Quel intérêt, pour un agriculteur, de se déplacer sur le salon ?

Marcel Denieul et Paul Kerdraon. Le Space permet de faire le tour d'une question particulière, liée à un investissement par exemple, très rapidement. C'est une vraie optimisation du temps pour l'agriculteur qui, pris sur son élevage, peut difficilement rencontrer toutes les entreprises concurrentes sur un secteur en vue d'obtenir le meilleur produit au meilleur coût. C'est aussi l'occasion de faire des découvertes. Les innovations majeures liées au monde de l'élevage sont présentes sur le salon, elles sont notamment identifiées par le trophée Innov'space. Dans ce sens, la plate-forme recherche et développement est importante. Cette année, c'est le sujet de l'organisation du travail qui est abordé. Les professionnels peuvent alors se projeter avec ses nouveaux outils dans leur propre exploitation. Ce sont parfois des machines ou des solutions peu onéreuses mais qui facilitent la vie de l'éleveur au quotidien. Par ailleurs, le Space est un lieu d'échange entres éleveurs, ou avec des techniciens, mais aussi de conférences (plus de 50 programmées) qui permettent parfois de prendre du recul ou de recouper des informations pour faire des choix éclairés. Il s'agit plus de prendre des contacts que des commandes.

En 2014, quelle place tiennent les concours sur le salon ?

Marcel Denieul et Paul Kerdraon. Les concours du Space ont une réputation mondiale grâce à leurs niveaux qualitatifs élevés. Une spécificité que nous tenons à garder. De plus, les concours attirent nombres de visiteurs étrangers, un attrait qui se ressent également en terme de retombées économique. Ainsi, le hall 1 verra concourir les meilleurs animaux et notamment les Salers, qui sont cette année la race à l'honneur. Par ailleurs, la Normande tiendra elle aussi une place particulière sur le ring. En effet le Cinor (Conseil international de la race bovine Normande) se déroule en Normandie la semaine avant le Space, des étudiants venus du monde entier feront donc escale à Rennes pour une présentation des animaux. Par ailleurs, nous avons reconduit le show d'Evolution sur la génomique. Suite au succès de l'an passé, nous avons souhaité renouveler l'expérience en proposant au public une présentation de la révolution introduite par la génomique dans la sélection animale. Le Space propose aussi une vente de génisses exclusivement génotypées inter-races (Limousine, Normande, Brune, Pie Rouge et Prim'Holstein). Une première !



TERRA

Marcel Denieul et Paul Kerdraon, président et commissaire général du Space.

Les exposants et visiteurs internationaux sont toujours nombreux à venir au Space. Selon vous, pourquoi cet engouement ?

Marcel Denieul et Paul Kerdraon. Chaque année nous poussons les murs pour permettre aux exposants qui le souhaitent d'investir les lieux. Malheureusement, l'espace réduit ne nous permet pas d'accueillir tous ceux qui le souhaitent. Si cela pose quelques soucis d'organisation c'est aussi le signe que les exposants trouvent un intérêt à venir. Un intérêt qui perdure grâce aux 100 000 visiteurs — principalement professionnels — qui sillonnent les stands tout au long de la semaine. De plus, le nombre croissant de visiteurs étrangers est un moyen pour les entreprises de développer leurs activités au niveau international. L'an dernier, 12 298 internationaux de 110 pays ont fait le déplacement à Rennes. Certains en ont profité pour visiter des élevages ou des entreprises agro-alimentaire. Un vrai échange se crée, notamment au sein du « club international », espace dédié qui permet de développer son réseau.



TERRA

Paul Kerdraon

« Le Space est le reflet du dynamisme de l'élevage mais il est aussi créateur de cette dynamique. »

Le Space est aussi le rendez-vous de rentrée pour nombre d'élus en visites officielles, qu'attendez-vous de leurs annonces ?

Marcel Denieul et Paul Kerdraon. D'abord, ce qui fait le Space, ce sont les 100 000 visiteurs et les 1 400 exposants. Ce ne sont pas les visites des officiels, même si cela nous donne une visibilité et de la reconnaissance à notre manifestation. Le Space est le lieu où les politiques peuvent voir sur le terrain le dynamisme d'investissement que génère le monde agricole. Les agriculteurs souhaitent être encouragés plutôt que découragés. Par ailleurs, le Space peut aussi servir de caisse de résonances aux revendications de la profession. Les responsables professionnels n'attendent pas seulement des annonces financières mais aussi réglementaires. ZES, ICPE, 2e pilier PAC avec la modernisation des élevages, conditions de travail, nous avons des attentes. C'est le moment pour les politiques d'entendre nos messages. Nous avons un monde qui vit, nous avons des soubresauts qui trouvent échos au Space.

PROPOS RECUEILLIS PAR HELENE BONNEAU